

Vol. 23 n° 3 Edmonton, le vendredi 20 janvier 1989 20 pages 0,50

Bonjour!
aux Franco-Albertains
de
Morinville

• Revirement de la situation

Trois pétitions sont remises à Me Vital Ouellette pour tenir un plébiscite

À lire en page 3...

• Dissolution inévitable

On veut laisser le temps à Me Vital Ouellette de décider ce qu'il va faire

À lire en page 3...

SOMMAIRE

• Agriculture

Prévisions pour 1989-1990

À lire en page 10...

• CNPF

Un nouveau directeur général

À lire en page 2...

• Élections provinciales

Richard Fowler dans la course à Saint-Albert

À lire en page 7...

• Cérémonie spéciale

Les Amis du Musée Héritage célèbrent le 128e anniversaire de Saint-Albert



«Un hommage aux enfants des pionniers», tel était le thème de la Journée des pionniers organisée par les Amis du Musée Héritage Museum de Saint-Albert pour une deuxième année consécutive. Une centaine de personnes ont participé à cet événement commémorant la fondation de Saint-Albert par le Père Lacombe, le 14 janvier 1861. De nombreux dignitaires politiques et religieux ont assisté à la présentation spéciale dans le foyer de l'hôtel de ville de Saint-Albert, samedi dernier. Nous apercevons ici le maire de Saint-Albert, M. Richard Fowler (debout) souhaitant la bienvenue aux dignitaires et à la population présente. Autres photos dans la prochaine édition.
(Photo: Pierre Brault)

Au national...

• CNPF

Le nouveau directeur général mettra sur pied un bureau national

OTTAWA (APF) - L'ère des vaches maigres tire à sa fin pour la Commission nationale des parents francophones, qui pourra enfin compter sur un directeur général à plein temps.

Paul Charbonneau, qui a occupé au cours des six dernières années le poste de directeur général de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador, entrera en fonction le 31 janvier prochain avec comme mandat de mettre sur pied un bureau national «qui assurera la mise en oeuvre intégrale de l'article 23 de la Charte des droits et libertés partout au pays» lit-on dans un communiqué de la CNPF.

Selon le président de la Commission nationale des parents francophones, Raymond Poirier, ce bureau national coordonnera les causes qui seront débattuées devant les tribunaux provinciaux en vertu de l'article 23 de la Charte, et offrira des stages de formation à l'intention des parents qui choisiront de se battre devant les différentes cours de leur province pour faire respecter leurs droits. L'article 23 c'est bien beau, mais comme l'explique M. Poirier, «il faut aussi avoir les outils pour s'assurer que les provinces vont mettre en oeuvre les droits assurés dans l'article 23».

L'article 23, il est parfois bon de le rappeler, assure le droit à l'instruction dans la langue de la minorité partout au pays, là ou le nombre d'enfants est suffisant pour justifier le financement de cette instruction par les fonds publics. Qu'est-ce que l'article 23? Comment se battre contre une commission scolaire qui refuse d'accorder les droits reconnus dans l'article 23? Comment revendiquer la gestion scolaire? Les parents trouveront désormais les réponses à ces questions en communiquant avec le directeur général du bureau national de la CNPF.

La Commission nationale des parents n'a pas l'intention de poursuivre directement les provinces au nom des parents lésés dans leurs droits à une éducation en français pour leurs enfants. Elle a toutefois l'intention, via le nouveau bureau national, d'aider les parents dans les cas de poursuite.

Il aura fallu trois années de négociations avec le secrétariat d'État pour finalement obtenir les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet. De 37 000 $ qu'il était en 1988, le budget de la Commission passera cette année à 280 000 $.

Fondée il y a 10 ans, la Commission nationale des parents francophones regroupe 450 comités de parents et 10 associations provinciales partout au pays, sauf au Québec.

• Le fédéral versera 1,2 milliard

Pour l'enseignement des deux langues officielles

OTTAWA (APF) - Le gouvernement fédéral versera 1,2 milliard aux provinces au cours des cinq prochaines années pour les aider à offrir des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité, et des programmes d'enseignement de la langue seconde.

Les provinces et le fédéral se sont entendus pour accorder la priorité à l'accès à l'enseignement dans la langue de la minorité à tous les niveaux, à l'accroissement des services en français au niveau postsecondaire, à l'élargissement des programmes de formation des maîtres, et aux possibilités accrues pour l'apprentissage de la langue seconde.

L'entente prévoit aussi le financement du programme de bouses-cours d'été de langues, et du programme des moniteurs de langues officielles.

Le fédéral dépensera 226 millions pour le programme des langues officielles dans l'enseignement au cours de la première année de la nouvelle entente.

Au cours des cinq dernières années, Ottawa a dépensé 1,32 milliard pour aider les provinces et les territoires à faciliter l'enseignement des langues officielles.

• La face cachée du libre-échange

Il faut encore déclarer ses achats à la frontière

OTTAWA (APF) - Ceux qui pensent que l'entrée en vigueur de l'Accord sur le libre-échange va maintenant leur permettre de passer à la frontière des produits américains sans les déclarer, ou sans payer la taxe fédérale de vente ou la taxe d'accise, sont mieux d'en faire leur deuil. Non seulement les procédures de déclaration douanière à la frontière sont inchangées, mais il en est de même quant à la valeur des marchandises que les Canadiens peuvent rapporter des États-Unis en franchise.

Le ministère du Revenu national, Douanes et Accise a décidé de rappeler sa présence aux Canadiens en mettant sur pied une campagne d'information publique au titre évocateur de: «Certaines dispositions changent... d'autres demeurent les mêmes».

La campagne se divise en trois étapes. D'abord, une annonce publiée dans votre journal local de la semaine dernière intitulée «Le libre-échange et le voyageur», souligne les principaux détails que les voyageurs doivent connaître sur les changemens apportés aux procédures douanières et tarifaires.

Dans un deuxième temps, les autorités douanières canadiennes et américaines distribuent conjointement un feuillet intitulé «Le libre-échange et le voyageur» à tous les bureaux frontières terrestres.

Enfin, Douanes Canada a publié une brochure toujours intitulée «Le libre-échange et le voyageur» qui est offerte gratuitement dans tous les bureaux de douane locaux et régionaux, et dans toutes les aires de départ des aéroports.

Ce qu'il faut retenir, c'est que l'Accord de libre-échange ne modifie pas les exemptions personnelles actuelles, ni les restrictions quantitatives se rapportant à l'importation des produits du tabac et des boissons alcooliques. Deuxièmement, les marchandises dont la valeur excède les exemptions personnelles sont toujours assujetties à la taxe fédérale de vente, et à la taxe d'accise.

Bien sûr, l'Accord de libre-échange prévoit l'élimination immédiate des droits de douane sur certains produits comme les ordinateurs et le matériel connexe, les patins, et les skis. Mais il faut se rappeler que les droits de douane sur la plupart des marchandises en provenance des États-Unis ne seront éliminés que progressivement sur une période allant de cinq ans pour les meubles, à dix ans pour les produits comme le textile et les vêtements, qui auront de la difficulté à affronter la concurrence.

Une autre chose qu'il faut savoir, c'est que les marchandises doivent être produites aux États-Unis (ou au Canada dans le cas des Américains) si vous voulez profiter des réductions des droits de douane prévues dans l'Accord de libre-échange. Si vous achetez un ordinateur japonais dans l'État du Maine, attendez-vous à payer le prix aux douanes à votre retour. Non seulement votre ordinateur doit avoir été acquis aux États-Unis, mais il doit aussi être destiné à votre usage personnel, et ne doit pas porter une marque ou une étiquette indiquant qu'il a été produit dans un autre pays, si vous voulez qu'il soit admissible aux réductions des droits de douane.

Pour parodier la célèbre publicité de la loterie 6-49: le libre-échange, ça ne change pas le monde, sauf que...

• Prix 3-juillet-1608

Le Collège Mathieu de Gravelbourg en Saskatchewan en est le récipiendaire

QUÉBEC - Monsieur Guy Rivard, ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, a remis, au nom du Conseil de la langue française, le prix 3-juillet-1608. On sait que ce prix a été créé lors de la première Rencontre francophone pour commémorer le jour anniversaire de la fondation de Québec par Samuel de Champlain. Constitué d'une bourse de 5 000 $, il est décerné annuellement à une personnalité éminente ou à un organisme pour services exceptionnels rendus à la collectivité et à l'ensemble de la francophonie nord-américaine.

Cette année, le prix 3-juillet-1608 a été décerné au Collège Mathieu, de Gravelbourg en Saskatchewan.

Ayant constaté l'importance du combat scolaire en Saskatchewan pour le maintien et la promotion du fait français dans l'Ouest canadien, le jury a noté la tragédie du Collège Mathieu de Gravelbourg qui a subi de lourds dégâts par l'incendie.

Bâti en 1918, le collège dispense le cours secondaire - de la 8e à la 12e année - à environ 150 étudiants, garçons et filles, dont la majorité sont pensionnaires. Il apporte une contribution indispensable à trois milieux complémentaires:

1. À tous l'Ouest canadien: en effet, le collège reçoit des étudiants de l'Alberta et du Manitoba.
2. À la Saskatchewan même, c'est-à-dire à l'ensemble des collectivités francophones de la province puisqu'il est le seul collège secondaire français.
3. Enfin, à la ville de Gravelbourg où il contribue à l'essor social et culturel de la plus importante et la plus vivante collectivité francophone de la Saskatchewan.

Ce collège tient une place de premier plan, irremplaçable, pour le rayonnement de la langue et de la culture françaises en Saskatchewan. C'est, du témoignage de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, «un des fondements de la vie française en cette province», une des institutions les plus dynamiques et les plus actives du milieu.

Monsieur Florent P. Bilodeau, directeur général du Collège Mathieu, est venu recevoir le prix au nom de son organisme. Il en a profité pour expliquer la conviction profonde de tous les récipiendaires qui oeuvrent dans leur milieu respectif à la promotion du français et à la consolidation de la vie française.



(Photo: L'Eau Vive)

À la 3...

• *Revirement de la situation*

Trois pétitions sont remises à Me Vital Ouellette pour tenir un plébiscite

PIERRE BRAULT

SAINT-PAUL - Des électeurs des trois nouveaux districts scolaires catholiques formés dans la région de Saint-Paul ont présenté trois pétitions à l'administrateur de ces districts, Me Vital Ouellette.

Ces trois pétitions ont pour but de demander à Me Ouellette la tenue d'un plébiscite, dans le plus bref délai, permettant aux électeurs de se prononcer sur l'existence de ces districts scolaires catholiques séparés.

On se souviendra que dans l'édition du 13 janvier dernier, nous faisions état de la formation de trois nouveaux districts scolaires par arrêté ministériel avant le temps des Fêtes et que Me Ouellette avait été nommé administrateur de ces trois districts par le ministre de l'Éducation, Jim Dinning, jusqu'à la tenue des élections scolaires qui auront lieu au mois d'octobre partout en Alberta. On y rapportait aussi que Me Ouellette avait reçu le mandat de représentant des électeurs de ces trois districts scolaires et de la Société de parents pour l'éducation française (SPEF) de la région de Saint-Paul de voir à ce qu'une école catholique de langue française soit ouverte dès septembre 1989 à Saint-Paul, pour desservir les jeunes francophones d'âge scolaire de ces trois districts et de la région répondant aux critères décrits par la Charte canadienne des droits et libertés.

La loi scolaire est très claire en ce qui concerne la dissolution d'un district scolaire séparé. L'article 208 du chapitre S-3.1 dit:

(Traduction ad lib)

208 (1) Un Conseil d'un district scolaire séparé (a) peut passer une résolution demandant au Ministre de dissoudre le district scolaire séparé, ou (b) peut de son propre gré ou doit, si 25 % des électeurs de ce district scolaire séparé remettent une pétition pour dissoudre le district, tenir un plébiscite pour déterminer si le district scolaire séparé doit être dissout.

(2) La question, lors du plébiscite, sera la suivante: Do you favour the dissolution of The....... Separate School District No. ......?

(3) Si la majorité des électeurs du district séparé qui ont voté lors du plébiscite, ont voté en faveur de la dissolution du district séparé, le Conseil doit en faire rapport au Ministre.

Il faut rappeler ici que Me Ouellette, comme administrateur, a tous les pouvoirs d'un Conseil scolaire dûment formé et qu'en conséquence, c'est à lui que reviendra la tâche de suivre la procédure décrite ci-dessus.

Si Me Ouellette juge que les pétitions sont recevables selon les termes de la nouvelle loi scolaire, il devra alors décider quand auront lieu les trois plébiscites et ajoutons ici que la loi scolaire ne donne aucune spécification et n'impose aucun laps de temps en ce qui concerne la tenue des plébiscite en question. Cette décision repose donc entre les mains de l'administrateur, Me Vital Ouellette.

• *Dissolution inévitable?*

On veut laisser le temps à Me Ouellette de décider ce qu'il va faire

PIERRE BRAULT

SAINT-PAUL - Avec la présentation des trois pétitions demandant à Me Vital Ouellette de dissoudre les trois nouveaux districts scolaires catholiques formés avant Noël par arrêté ministériel, il ne fait aucun doute que cette affaire ne fait pas l'unanimité parmi les électeurs catholiques de ces trois nouveaux districts.

Ce que l'on reproche aux instigateurs de ce projet, c'est de ne pas avoir informé tous les intéressés dans le dossier et surtout les électeurs de ces trois districts.

M. Robert Bouchard, préfet de la municipalité régionale de Saint-Paul et commissaire siégeant à deux Commissions scolaires publiques de la région de Saint-Paul a expliqué, lors d'une entrevue accordée à l'émission «Première Page», sur les ondes de CHFA, que son groupe n'avait pas eu l'occasion de donner son point de vue dans aucune réunion publique. «On a pas eu la chance de présenter notre opinion à aucune assemblée», disait-il en débutant l'entrevue. Selon lui, c'est la plus grosse raison.

Et il ajoutait que, normalement entre voisins, quand il se présente un projet semblable, ils s'informent. «Mais cela ici a été fait pas mal..., comme on pourrait dire..., on s'est fait jouer dans le dos».

Selon M. Bouchard, environ 75 à 80 % des supporteurs catholiques (chiffres officieux) des trois districts scolaires catholiques nouvellement formés ont signé les pétitions, ce qui représenterait, toujours selon lui, environ 25 personnes.

De plus, son groupe se demande pourquoi on a formé ces districts scolaires catholiques, car il déclarait à ce sujet: «On aimerait certainement savoir pourquoi? parce qu'ils ont été créé pour former un district catholique. Quant à nous, on est bien satisfait avec les écoles qu'on a et les programmes des écoles catholiques que nous avons à Saint-Paul et à Mallaig. On ne voit pas la raison. Il n'y a aucune raison pourquoi on voudrait former un district séparé catholique, quand on a une bonne éducation comme c'est là et catholique».

Questionné à savoir ce qu'il pensait de la création éventuelle d'une école française à Saint-Paul. Selon M. Bouchard, la question actuelle n'est pas la création d'une école française, selon lui les districts ont été formés pour la religion seulement, d'après ce que son groupe en sait. M. Bouchard mentionne encore qu'il ne s'oppose pas à la formation d'une école française, ni à la langue française. «Mais on s'objecte à former un district catholique sans qu'on ait la chance de savoir pourquoi il a été formé et pour quelles raisons».

Il a mentionné qu'il ne s'opposait pas publiquement à la fondation d'une école française ou qu'il ne la supportait d'aucune manière.

Au moment de la création de ces trois districts scolaires catholiques, M. Bouchard, étant un supporteur catholique, a perdu ses deux postes de commissaire scolaire au public, sans le savoir. Il a déclaré qu'il ignorait totalement ce fait.

M. Bouchard a dit avoir eu une conversation avec l'administrateur Me Vital Ouellette et a demandé à ce dernier de considérer la situation bien sérieusement «et on espère qu'il ne prendra pas trop de temps pour décider ce qu'il va faire». Le groupe de M. Bouchard est prêt à laisser le temps à Me Ouellette de considérer toutes les options qu'il a.

En terminant l'entrevue, le journaliste Luc Simard lui a demandé combien de temps il accordait à Me Ouellette, et M. Bouchard a répondu, après quelques moments d'hésitation: «Je dirais qu'après une semaine et demie, on va devenir bien, bien nerveux».

• *Tout est calme, dit la FFHQ*

Les francophones hors Québec ne font pas les frais des tensions linguistiques au Québec

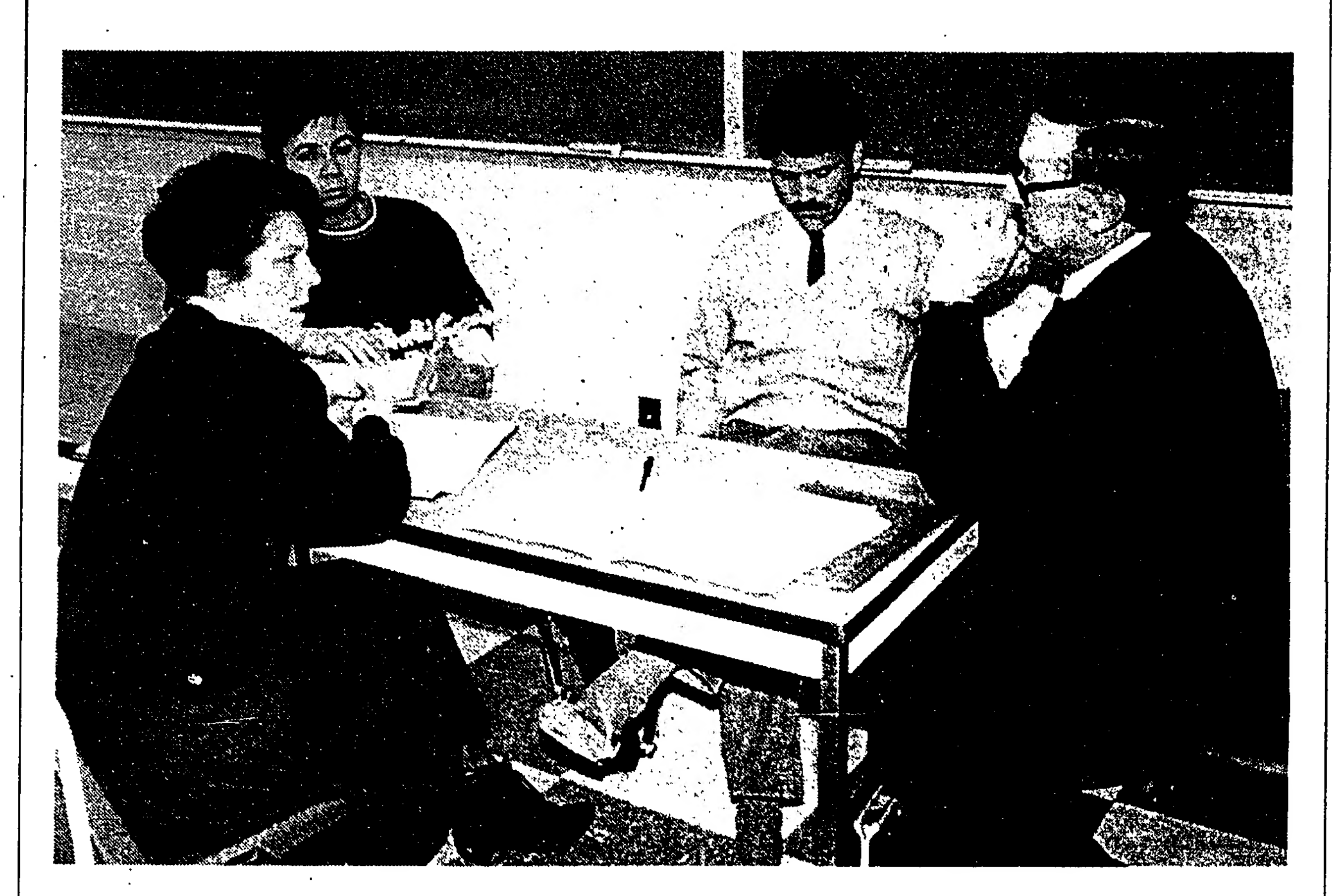
OTTAWA (APF) - Les tensions linguistiques au Québec qui découlent du jugement de la Cour suprême sur la langue d'affichage, et qui ont atteint leur point culminant avec l'incendie à Montréal des locaux d'Alliance-Québec le 30 décembre dernier, n'ont pas été ressenties dans les communautés francophones hors Québec.

La Fédération des francophones hors Québec ne rapporte aucun incident fâcheux dans les régions francophones. «Les choses sont relativement tranquilles», assure le directeur général de la FFHQ, Aurèle Thériault.

Celui-ci n'est pas surpris, et pense que les Canadiens apprennent tout simplement à vivre avec le concept de la dualité linguistique canadienne. «Pour les anglophones, c'est devenu une réalité de tous les jours».

M. Thériault ne voit aucune objection à ce que le secrétariat d'État aide financièrement Alliance-Québec suite à l'incendie de ses locaux, d'autant plus que le fédéral avait fait de même lors de l'incendie criminel des locaux de la Société Franco-Manitobaine il y a quelques années.

Planification économique et les Franco-Albertains



Une quarantaine de personnes ont participé, le 14 janvier dernier à la session de planification sur le développement économique de la communauté franco-albertaine. Cette session a permis aux participants de faire le point sur la situation économique actuelle et de définir un plan d'action. M. Guy Lacombe était l'animateur de la session et M. Guy Duchesne, expert conseiller en développement communautaire et représentant du Conseil canadien de la coopération à Ottawa agissait comme personne-ressource. Vous aurez plus de détails sur cette session dans la prochaine édition.

Photo - de g. à d.: Normande Bouchard, Armand Lavoie et Greg Leblanc de la région de Rivière-la-Paix discutant avec Guy Lacombe durant l'un des ateliers.

(Photo: Pierre Brault)

Editorial

Guy Lacombe

«Des sanctuaires réputés jusqu'ici intangibles»

On nous permettra de revenir sur ce texte que l'archevêque de Saint-Boniface écrivait en 1918 et que nous citions ici même la semaine dernière: «Il nous vient d'un peu partout, depuis quelque temps, comme les signes avant-coureurs d'un immense complot ourdi pour faire disparaître les derniers vestiges du français dans l'Amérique du Nord. On a pénétré récemment dans des sanctuaires réputés jusqu'ici intangibles. Où s'arrêteront les efforts tentés dans ce sens?»

Quels étaient donc ces **«sanctuaires réputés intangibles»** auxquels faisait allusion Mgr Béliveau? Il est sûr qu'il devait penser à la lutte acerbe que son prédécesseur, Mgr Adélard Langevin, avait dû mener pour faire nommer, en 1911, un évêque francophone à la tête du nouveau diocèse de Régina.

Il est bien probable qu'il pensait aussi au diocèse de Calgary qui avait été fondé cinq ans auparavant (1912) et à la tête duquel Rome avait placé Mgr Thomas McNally, le premier évêque irlandais de l'Ouest. L'historien Donald B. Smith rapporte qu'«après sa nomination en 1913, Mgr McNally ne tarda pas à réduire le nombre d'ecclésiastiques francophones, qui représentaient plus des deux tiers des effectifs du diocèse. En 1916, le prélat canadien-irlandais a déjà pris des mesures pour hâter le départ de quatre communautés religieuses de langue française».

En 1918, l'archevêque d'Edmonton, Mgr Émile Legal avait 69 ans. Il est fort probable que des pressions étaient déjà exercées à Rome pour que son successeur soit un autre évêque irlandais, ce qui arriva effectivement deux ans plus tard lorsque Mgr Henry O'Leary succéda à Mgr Legal. L'historien E.J. Hart raconte que presque immédiatement Mgr O'Leary «entreprit une campagne de recrutement de prêtres séculiers anglophones, particulièrement dans les Maritimes...» La situation devint telle, poursuit Hart, qu'au départ ou au décès d'un prêtre francophone, il fallait nommer un prêtre anglophone pour le remplacer à la tête de paroisses françaises! À Red Deer, ce fut l'arrêt de mort de la communauté francophone.

- o -

Il n'est pas inutile de nous rappeler ces faits d'histoire en 1989, au moment où, d'une façon moins brutale, les paroisses traditionnellement francophones - jadis des «sanctuaires réputés intangibles» - échappent graduellement à ceux-là mêmes qui les ont fondées et les ont fait vivre depuis le début.

Il est navrant de voir les Franco-Albertains se laisser ainsi déposséder au point bien souvent de se sentir étrangers dans leurs propres églises, sous le fallacieux prétexte de charité chrétienne ou pour des raisons naïves de bonne entente.

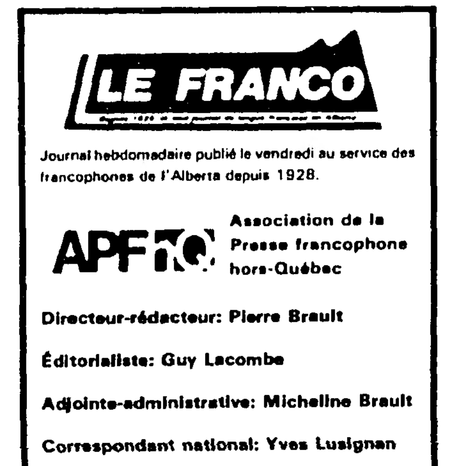
Il faut dire qu'autrefois, quand on allait à l'église, on posait un geste communautaire puisque c'était le rassemblement de la communauté. Aujourd'hui, la pratique religieuse est devenue une affaire personnelle. En plusieurs endroits, on va à l'église comme on va à l'aréna ou au centre d'achats. On va y chercher ce dont on a besoin sans égard aux autres qui s'y trouvent en même temps... et plus souvent qu'autrement, on fait «ses affaires» en anglais. Ce n'est plus un rassemblement communautaire parce qu'il n'y a pas d'homogénéité culturelle.

Là où il n'y a pas de paroisses dites «nationales», la structure ecclésiastique actuelle appelle ce comportement et il serait temps que les Franco-Albertains catholiques aient le courage de se demander si cette structure correspond à ce qu'ils sont et à ce qu'ils cherchent. Si la pratique religieuse doit faire partie de la vie d'une communauté, ils ont toutes les raisons de remettre en question le régime actuel et d'explorer de nouvelles avenues. Il n'y a certainement rien dans l'Évangile qui s'oppose à une telle recherche. Les Franco-Albertains seraient même en droit de s'attendre à ce que leurs chefs spirituels les accompagnent dans cette recherche.

La pensée de la semaine...

La bonne humeur est le plus grand charme de la vie.

(Renan)


LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APFHQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Louise Millaire

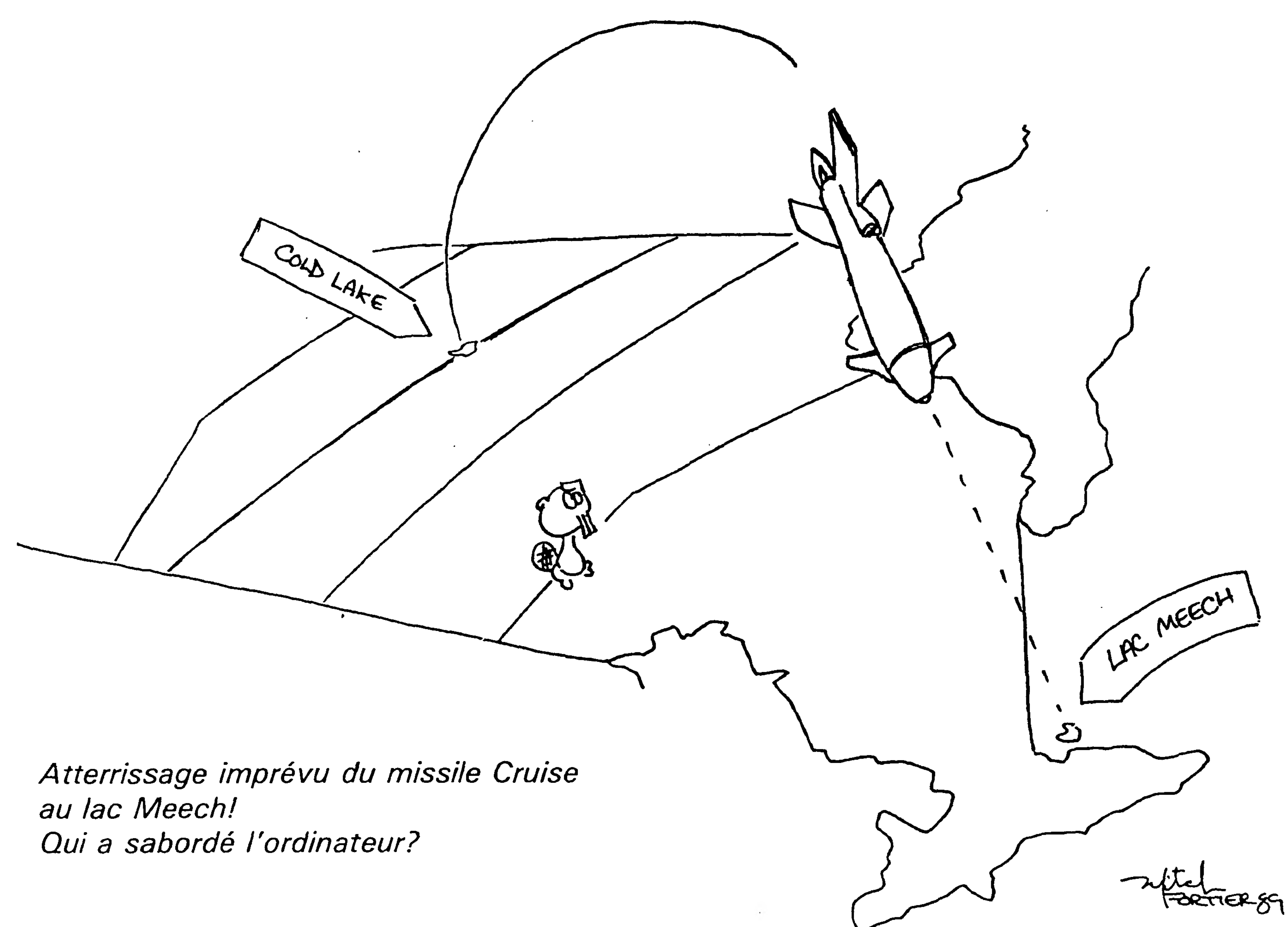
Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-6872

Abonnement d'un an 15$ Étranger 25$
Courrier de deuxième classe Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta

Caricature



Atterrissage imprévu du missile Cruise au lac Meech! Qui a sabordé l'ordinateur?

• L'avenir de l'école francophone à Calgary

Près d'une centaine de parents assistent à une rencontre d'information

LYNE RIVEST

CALGARY - C'est près d'une centaine de parents qui ont assisté le 4 janvier dernier, à l'école Sainte-Anne de Calgary, à une rencontre d'information au sujet de l'avenir de leur école. À la participation du président du conseil des parents, M. Léo Boileau, et de la directrice de l'école, Mme Thérèse Cameron, est venue s'ajouter celle de M. Guy Doll, surintendant adjoint à la commission scolaire catholique de Calgary.

Soulignons, d'ailleurs, la présentation claire et détaillée de M. Doll qui, chiffres à l'appui, a démontré les besoins grandissants de la population francophone de Calgary en matière d'enseignement primaire et secondaire, fait connaître les solutions envisagées par la commission scolaire ainsi que les démarches entreprises auprès du ministère de l'Éducation de l'Alberta.

L'école francophone de Calgary, qui a fait ses débuts en 1984, a vu sa population scolaire passer de 128 à 305 élèves au cours des quatre dernières années et ses services s'étendre de la sixième à la dixième année. Selon les projections de la commission scolaire, nous a expliqué M. Doll, l'école Sainte-Anne accueillera en 1993, 512 élèves et offrira le cycle complet du secondaire d'ici deux ans.

L'exiguité de l'école Sainte-Anne n'est plus un secret pour personne. En septembre dernier, deux classes portatives ont dû être ajoutées pour accueillir les nouveaux écoliers. Ce qui a réduit l'espace déjà restreint du terrain de jeux attenant à l'école. Il importait donc à la commission scolaire de trouver, dès septembre prochain, une solution au manque de locaux à l'école Sainte-Anne et, c'est cette solution que M. Doll est venu présenter aux parents lors de la soirée d'information.

Une école satellite qui regroupera les écoliers de la maternelle à la troisième année en plus des services de garderie et de prématernelle ouvrira ses portes en septembre 1989. Le choix de la commission scolaire s'est arrêté sur l'école Saint-Paul situé au Nord-Est de la ville, la seule école dont dispose la commission scolaire qui sera suffisamment grande pour répondre aux besoins d'expansion de l'école Sainte-Anne.

Il s'agira donc de deux écoles, mais d'une seule et même administration. C'est d'ailleurs Mme Thérèse Cameron, directrice de l'école Sainte-Anne, qui en assumera la responsabilité... Comme le précisait cette dernière, au cours de la réunion, ce n'est qu'après avoir reçu l'assurance de la commission scolaire que la qualité de l'enseignement et des services offerts sera maintenue dans les deux écoles et que les fonds nécessaires y seront alloués, qu'elle a accepté cette double direction. Elle aura également pour la seconder dans sa tâche un directeur adjoint qui sera en poste à l'école Saint-Paul.

Mais ce ne sont pas tellement les considérations d'ordre pédagogique qui ont soulevé le plus d'inquiétudes chez les parents présents lors de la soirée d'information du 4 janvier dernier, mais plutôt, la division des classes primaires et les difficultés reliées au transport scolaire. Plusieurs parents dont les enfants devront, en septembre prochain, fréquenter deux écoles différentes envisagent avec appréhension cette séparation qui, va sans dire, entraînera quelques ajustements à la fois chez les parents et les enfants.

L'épineuse question du transport des écoliers a soulevé bien des débats. Plusieurs craignent que leurs enfants devront y consacrer encore plus de temps, soit à cause de la distance encore plus grande qui sépare leur domicile de l'école Saint-Paul ou encore à cause de la réorganisation du transport scolaire qu'entraînera cette nouvelle école.

Les propos rassurants du président du conseil des parents, qui se faisait le porte-parole de Mme Del Gray, responsable du service des transports à la commission scolaire catholique de Calgary, n'ont pas complètement réussi à calmer les vives inquiétudes de certains parents.

Comme l'ont souligné plusieurs participants à cette réunion, il reste que le maintien d'une école francophone à Calgary, peu importe son emplacement, entraînera certains compromis, ne serait-ce qu'en raison de la grande superficie de la ville et de l'éparpillement de la population francophone qu'elle dessert.

Comme le précisait M. Doll, au cours de sa présentation, l'ouverture d'une deuxième école francophone à Calgary ne représente qu'une solution à court terme. À long terme, la commission scolaire, en collaboration avec le conseil des parents de l'école Sainte-Anne et l'A.C.F.A. de Calgary, songe à l'établissement d'un centre communautaire francophone à Calgary. S'inspirant du modèle que l'on retrouve au Nouveau-Brunswick, ce centre regrouperait sous un même toit une école primaire et secondaire ainsi que des services tels qu'une bibliothèque, un théâtre et différents locaux que pourrait utiliser la communauté francophone en dehors des heures de classe.

Cette idée de centre communautaire qui germe depuis plusieurs mois à la commission scolaire catholique de Calgary et qui a fait l'objet de plusieurs démarches auprès des différents paliers de gouvernement, devrait connaître son dénouement au printemps. En effet, une rencontre entre les représentants de la commission scolaire de Calgary et le ministère de l'Éducation est prévue à la fin janvier.

L'engagement de la communauté francophone ainsi que la contribution financière du Secrétariat d'État étant assurés, la concrétisation de ce projet n'attend plus que l'approbation du Ministre de l'Éducation de l'Alberta. Selon les prévisions de la commission scolaire de Calgary, ce projet de centre communautaire qui serait une première en Alberta pourrait voir le jour d'ici cinq ans, à partir du moment où la province décidera de débloquer les fonds nécessaires.

Au cas où le projet de centre communautaire soit refusé par le ministère de l'Éducation, la commission scolaire garde en réserve une solution de rechange. Il s'agit essentiellement d'une école qui regrouperait le secondaire et le primaire sous un même toit.

Quelle sera la réponse du Ministre de l'Éducation au projet de centre communautaire francophone à Calgary? Le gouvernement albertain compte-t-il adopter l'esprit de coopération qui anime les échanges entre la communauté francophone de Calgary et la commission scolaire catholique de la ville?

Suspense qui risque de se prolonger encore quelques mois, puisque la réponse du Ministre de l'Éducation n'est pas attendue avant le printemps.

Lettres ouvertes

Le Québec, une autre Irlande?

M. l'Éditeur,

Il y en a parmi nous, que la Belle Province, depuis le dernier mois, n'est plus aussi belle qu'autrefois.

Le Québec, la province la plus gâtée de toutes les provinces de la Confédération, semble n'avoir aucun respect pour les autres provinces et profite de sa situation pour en demander encore plus.

Et Bourassa, qu'est-ce qu'il veut prouver, lui? Aller contre les ordres de la Cour suprême, laisser brûler le drapeau canadien sans rien dire, attaquer les anglophones non seulement du Québec mais de tout le Canada et sembler dire, c'est nous qui contrôlons. Il n'impressionne personne, anglophones ou francophones.

C'est certain, que le Québec a peur de perdre sa langue française, mais c'est complètement de sa faute. Le Québec est la seule province qui a laissé Morgentaler opérer des centres d'avortements avec son entière bénédiction.

Les statistiques disent qu'il se pratique au-delà de 650 000 avortements par année, le plus haut taux que n'importe où dans le monde et même l'Église catholique du Québec ne dit rien. Le Québec remplace les pertes subies par les avortements par les immigrés qui ne parlent pas la langue française. C'est certain que d'ici quelques années la langue française au Québec va diminuer.

Encore quelque temps et à cause de Bourassa et d'autres comme lui, au Québec, nous nous retrouverons dans la même position que l'Irlande et l'Angleterre, ici même au Canada. Une lutte sans merci se fera entre les francophones et les anglophones.

Déjà les anglophones de l'Ouest commencent à montrer des dents et les anti-francophones dans différents coins de la province de l'Alberta se font entendre à plusieurs endroits et notamment sur les «talk shows» comme à CKO tous les soirs.

C'est bien dommage pour tout cela et le Québec tôt ou tard va payer pour tout cela. Laisser les enseignes bilingues et suivre les lois de la Cour suprême auraient eu plus de bon sens et auraient causé moins de mal partout, du moins c'est mon opinion.

Georges Lapierre
Calgary, Alberta

Y a-t-il un public dans la salle?

Tout le monde le sait, la francophonie se bat. Pour des écoles francophones, pour des garderies francophones, pour affirmer le droit fondamental qu'elle a de se doter de structures scolaires qui reflètent son appartenance linguistique. Juste et louable combat.

Mais, tout occupée qu'elle est à tirer les grandes lignes de sa stratégie politique, la francophonie néglige de prendre en considération une notion primordiale: le français, ce n'est pas qu'une langue, c'est aussi une culture, et cette culture est constituée (entre autres choses) de produits artistiques tels les pièces de théâtre et les films; et que la consommation de ces produits est nécessaire pour assurer la survie d'une culture, d'une langue. Or, les salles sont vides.

Je me pose donc la question: tous ces gens qui brandissent l'étendard de la francophonie dès qu'il est question d'éducation, où sont-ils lorsqu'ont lieu les événements artistiques de la communauté francophone? Ont-ils encouragé et appuyé, par leur présence, toutes ces associations qui oeuvrent pour le maintien de la culture francophone en Alberta? Combien d'entre-eux ont vu «Le Petit Prince» du théâtre à Popicos, le Marivaux du théâtre à la Carte, les productions du Théâtre Français d'Edmonton, les films du Club cinéphile d'Edmonton et tous les autres produits francophones offerts aux Franco-Albertains? J'y étais et je ne les ai pas vus.

Bien sûr, on retrouve toujours une poignée d'habitués qui constituent l'exception à la règle; mais aussi fidèle soit-il, ce public n'est pas assez nombreux pour soutenir les multiples organismes culturels qui oeuvrent au sein de la communauté. Et tous ces gens qui donnent de façon désintéressée de leur temps, de leur travail - presque toujours bénévole - tous se trouveront d'autres moulins à pourchasser et le travail acharné qu'ils auront fourni durant plusieurs années s'évanouira sans laisser de traces.

Oui, le français, nous le parlons tous par coeur, mais Bon Dieu, nourissons-le aussi!

François Pageau

• 2 + 2 = 3 ?

Le vérificateur remet en question la façon de compter du gouvernement

OTTAWA (APF) - Le déficit accumulé du gouvernement du Canada devrait être supérieur d'au moins 5,5 milliards croit le vérificateur général du Canada, qui émet des réserves sur les états financiers du gouvernement pour l'année 1988.

Dans son rapport annuel déposé à la Chambre des communes, Kenneth Dye critique certaines conventions comptables inappropriées qui ont pour conséquence, dit-il, de compliquer la compréhension des états financiers du gouvernement.

La première réserve de M. Dye concerne la Commission canadienne du blé. À son avis, cette société d'État n'a pas des actifs suffisants pour rembourser ses dettes. Comme le gouvernement a garanti les emprunts de la Commission, M. Dye est d'avis qu'une provision d'au moins 1,3 milliard devrait être établie dans les états financiers du gouvernement pour faire face aux paiements.

La deuxième réserve du vérificateur général concerne les états financiers du gouvernement qui sont incomplets à son avis, parce qu'ils ne comprennent que les activités des ministères, et pas les activités des sociétés d'État. Puisque les dépenses et les recettes des sociétés d'État sont exclues des états financiers du gouvernement, M. Dye est d'avis que ces états financiers «ne présentent pas un sommaire complet de la nature et de l'étendue des activités financières et des ressources pour lesquelles le gouvernement est responsable».

La troisième et dernière réserve concerne les pensions de retraite indexées qui ne sont pas comptabilisées dans les états financiers. M. Dye estime que le déficit accumulé aurait augmenté de 4,2 milliards de dollars en 1988, s'il avait fallu inclure les obligations financières liées aux dispositions d'indexation des régimes de pensions des employés. Si on ajoute une provision de 1,3 milliard pour la Commission canadienne du blé comme le suggère M. Dye, on en arrive à la somme fabuleuse de 5,5 milliards de dollars non déclarés dans les états financiers. Et on ne parle pas de déficits accumulés des sociétés d'État, qui ne sont pas comptabilisés dans les états financiers du gouvernement.

On comprend alors pourquoi le gouvernement n'a pas encore trouvé la méthode comptable appropriée pour inclure ces opérations dans ses activités financières.

Nouvelles régionales

• *Mgr Grandin*

La troisième d'une série de conférences au Musée Heritage Museum

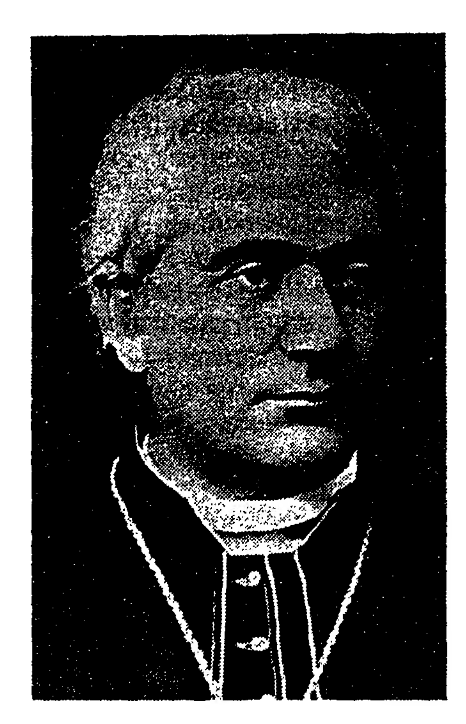
LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Le mercredi 14 décembre dernier, au Musée Heritage Museum, M. Brian Owens, président de la Société historique d'Edmonton (Alberta) et archiviste aux Archives provinciales, est venu prononcer une intéressante et enrichissante conférence se rapportant à la vie exemplaire de Mgr Grandin, o.m.i.

Dans le trop court espace de temps (à peine une heure), M. Owens, il va sans dire, ne nous a dévoilé que quelques bribes de la vraie biographie de Mgr Vital Grandin, o.m.i., premier évêque de Saint-Albert.

Mais, afin de donner plus d'ampleur à sa conférence, et peut-être aussi pour nous attacher davantage à son personnage, M. Owens s'est attardé à nous lire quelques extraits pris ici et là, à travers le «journal intime» de ce missionnaire. Force alors, nous a été donnée de découvrir chez cet homme, une personnalité tout à fait exceptionnelle.

Il a vécu jusqu'au sublime, ce fait caractéristique que l'on retrouve chez la plupart des saints. Il a beaucoup souffert! Il a souffert de la faim, de la soif, du froid, d'un isolement profond et de l'indifférence choquante des ministres protestants de ce temps-là. Quand Dieu se choisit une âme, qu'Il la veut pour Lui seul, Il ne manque jamais de la faire passer par le creuset de la souffrance. Elle est (la souffrance) au dire des théologiens le plus sûr et le plus court chemin qui conduit à la sainteté.



Mgr Grandin

Dans une de ses lettres, il (Mgr Grandin) a déclaré: «Humainement parlant, je ne suis pas heureux, mais je me suis entièrement donné au Christ. Alors quand mon Supérieur me commande, je suis heureux de suivre ses directives, parce que je sais que je suis là où Dieu me veut.»

Jusqu'ici, nos yeux et nos coeurs se sont rivés sur la seule personne du fondateur de notre paroisse, le Père Albert Lacombe, o.m.i. Pourtant si ce dernier est devenu «l'homme au grand coeur» comme il était, sans doute doit-il ce noble titre à la fidélité qu'il a mis à suivre l'exemple de vie, de cet évêque envers qui il a toujours manifesté une tendre vénération.

Mgr Grandin est né le 8 février 1829 à Saint-Pierre-sur-Orthe (Mayenne - France). Il est décédé en odeur de sainteté, ici même à Saint-Albert le 3 juin 1902. Il repose dans la crypte de Saint-Albert. Sa cause est en cour de rome depuis 1938.

Dans une entrevue, le vice-postulateur de cette cause le Père Antoine Duhaime, o.m.i., a signalé: «Au dernier cas que nous avons présenté à Rome, pour avancer la cause de béatification de Mgr Grandin, un seul des douze médecins consultés, a réfuté la question s'agissant d'un miracle. Les responsables de la cause en question reviendront donc à la charge».

Contrairement à ce qu'on avait annoncé au préalable, le bouquin intitulé «Journal» traitant justement de la biographie et des écrits de Mgr Grandin, ne sera disponible au public qu'en février prochain.





Concert de Noël à Saint-Paul

Malgré que la nouvelle année soit déjà entamée, j'aimerais vous faire part qu'à l'École Élémentaire de Saint-Paul a eu lieu un concert de Noël, le jeudi 22 décembre.

Les classes de 1re, 2e et 5e années françaises d'immersion, assistées de leur professeur, ont préparé une présentation.

Des cantiques de Noël, des saynètes, des chants mimés, la danse et enfin la musique étaient au rendez-vous. Les parents ont beaucoup apprécié cet effort collectif.

En ce qui concerne les classes de 3e et 4e années, elles ont mis sur pied, le Noël des pionniers qui s'est déroulé dans un avant-midi d'activités en atelier pour les élèves. Ceci a été suivi d'un lunch. Le tout a eu lieu au Centre culturel.

Que cette nouvelle année vous apporte tout le bonheur possible et la santé.

(Photos et texte: Sylvie Dassylva)

• *Élections provinciales*

Me Richard (Dick) Fowler se porte candidat pour la circonscription de Saint-Albert

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Me Richard Fowler, membre du Parti progressiste conservateur, vient d'annoncer sa candidature, aux prochaines élections provinciales. Me Fowler est né à Edson (Alberta) en 1932. Il a fait ses études primaires à Rumsey Alberta, pour ensuite les continuer à différents endroits, vu les multiples déménagements de la famille (son père était employé de chemin de fer). Il a obtenu son diplôme de l'Université de l'Alberta en sciences politiques, pour ensuite être reçu bachelier dans le même domaine en 1976. Admis au Barreau de l'Alberta, en 1977, il ouvre ses quartiers généraux en 1978.

Lui et sa famille habitent à Saint-Albert depuis 1958. Le couple Fowler (Vera son épouse) a cinq enfants. Me Fowler a toujours été très impliqué dans divers mouvements communautaires. Pour la première fois en 1965, il est devenu maire de Saint-Albert. Après douze ans d'absence, il redevenait en 1980, maire pour un second mandat.

Jusqu'à ce jour, aucun autre candidat s'est présenté, sur le plan provincial pour la circonscription de Saint-Albert, ce qui porte à croire, que le 23 janvier prochain. Me Fowler obtiendra sa nomination par acclamation.

Me Fowler, qui connaît Saint-Albert de fond en comble, et ce dans tous les domaines d'affaires, est aux yeux de plusieurs le candidat idéal pour le poste qu'il aspire.

M. Richard Plain, ancien maire de Saint-Albert, est président de la campagne électorale (s'il y a campagne) aidé de près de M. John Welch.

Dans une entrevue, Me Fowler a déclaré: «Mes premiers buts sont d'octroyer un nouvel hôpital pour la région, depuis 6 ans qu'on nous promet cet hôpital, a-t-il ajouté, et rien ne se fait. Il faut aussi un hôpital auxiliaire, également une meilleure accommodation pour les personnes du 3e âge. Il rêve également de travailler à la reconnaissance de l'histoire de Saint-Albert. C'est une histoire exceptionnelle, a-t-il ajouté, et il faut que ce soit reconnu par tous.

En terminant, il a aussi dit: «Je quitte la plus belle position qu'un homme puisse désirer... mais il y a beaucoup à faire, et l'occasion m'est donnée d'en faire davantage.

Mesdames Anita Ratchinski, Margaret Plain, Pam Smith-Paul ainsi que messieurs Ray Gibbons, également ancien maire de Saint-Albert, et Rod Throndson ont été approchés en remplacement de Me Fowler à la mairie. M. Throndson, avec ses 18 ans d'expérience au sein du Conseil, semble le plus favorisé.



Pierre Girard engage un garde du corps

«La haine sans désir de vengeance est un grain tombé sur du granit.» Cette citation de Balzac constitue le troisième message anonyme adressé à Pierre Girard, l'animateur du Café Show à Radio-Canada. Trois menaces en trois semaines, ça commence à devenir inquiétant.

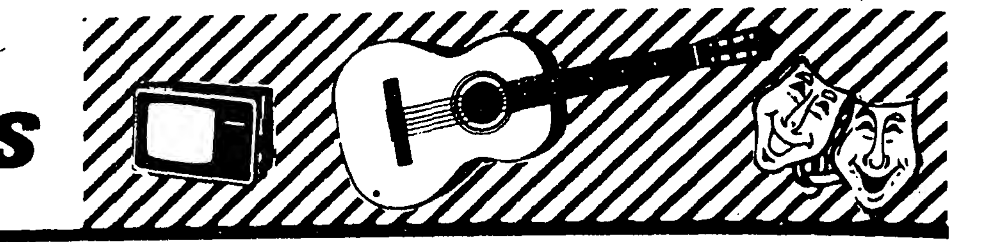
M. Girard a donc décidé de s'adjoindre les services d'un garde du corps de réputation internationale. Bo Pirard exerce ce métier depuis une quinzaine d'années. Il a protégé la vie de plusieurs célébrités dont Doger Moore et Win Gratski.

Bo Pirard est un dur de dur, un spécialiste des armes à feu et des arts martiaux. «J'ai vécu toute mon enfance en Asie et Bruce Lee a été mon maître» précise-t-il.

Pour Bo Pirard, il s'agit là d'une affaire sérieuse. Il mettra tout en oeuvre pour assurer la protection de M. Girard. En fait, il a l'intention de le suivre comme son ombre.

(Texte: Blanche Mine)

Arts et spectacles



• *Profil: Claude Roberto*

De grands yeux gris, lumineux et changeants, qui s'allument dès qu'on aborde le thème de sa passion: l'histoire.

FRANÇOIS PAGEAU

EDMONTON - Ce qui frappe avant tout chez Claude Roberto, c'est le regard: de grands yeux gris, lumineux et changeants, qui s'allument dès qu'on aborde le thème de sa passion: l'histoire.

Histoire classique d'abord, puisqu'elle passe deux ans dans le Sud de l'Italie à réaliser des fouilles archéologiques, à étudier l'empire romain depuis sa fondation. C'est encore l'histoire qui est au centre de sa vie aujourd'hui, car elle occupe le poste d'Archiviste au Musée provincial de l'Alberta.

Mais l'histoire ne se réduit pas uniquement au passé: c'est aussi le présent en action... voilà pourquoi on retrouve Claude Roberto impliquée à plus d'un titre dans la vie culturelle franco-albertaine, que ce soit à la tête du club cinéphile d'Edmonton ou en tant que présidente du Théâtre Français d'Edmonton.

Ce qui caractérise le théâtre par opposition au cinéma? C'est la spontanéité, me dit Claude; c'est aussi l'émotion «en direct» que nous communique les comédiens, car le plus important pour elle ce sont les comédiens: une pièce admirable et un décor grandiose ne sont rien si les comédiens ne parviennent pas à nous communiquer leurs émotions. Le théâtre, c'est aussi un art qui permet aux gens de rêver, de s'identifier aux personnages, de vivre un moment privilégié.

Mais pourquoi devenir présidente du TFE? Pour relever un défi, celui de rendre accessible le théâtre au plus grand nombre, pour être partie intégrante de la vie d'une communauté en plein essor, pour l'amour du théâtre aussi.

Et le cinéma? C'est le royaume des images... celles qui nous choquent, celles qui s'impriment dans notre mémoire, celles qui nous font vibrer... des images qui constituent aussi le témoignage d'une époque, des documents inestimables pour refléter la vie d'une société. Car, en bonne historienne, Claude Roberto ne perd jamais de vue l'aspect socio-historique des choses: c'est pourquoi elle cherche, par le biais de conférences, à renseigner les gens sur l'importance du patrimoine et sa conservation.

Théâtre, cinéma, patrimoine ne sont, bien sûr, que quelques-uns des multiples foyers d'intérêts qui occupent son quotidien qui en comprend bien d'autres... alors quand vous la verrez, regardez-la bien dans les yeux; car plonger dans ses yeux, c'est un peu plonger dans l'histoire...



Claude Roberto

Petit questionnaire

Nom:	ROBERTO, Claude
Lieu de naissance:	Marseille, France
Profession:	Archiviste
Signe astrologique:	lion
Héros:	Alexandre Le Grand, Homère
Héroïne:	Édith Piaf
Ce qu'elle ferait si elle avait le pouvoir dans lemonde pour quelques instants:	Instaurer la paix dans le monde.
Oeuvre préférée (cinéma):	La Strada de Fellini.

• *Délai*

La chaîne d'information CBC Newsworld en ondes au mois d'août 1989

TORONTO - Après des discussions avec des représentants des câblodistributeurs, la Société Radio-Canada a convenu de reporter au mois d'août 1989 le lancement de sa chaîne d'information anglaise **CBC Newsworld**. La SRC aurait souhaité mettre en ondes la nouvelle chaîne le 15 février.

La SRC a pris cette décision à cause de la préoccupation des câblodistributeurs face à la confusion engendrée par un réaménagement des canaux du câble et une augmentation de l'abonnement plus d'une fois par année.

La SRC lancera la chaîne d'information en août, afin d'offrir ainsi aux abonnés du câble un avant-goût gratuit du nouveau service. Les frais d'abonnement entreront en vigueur le 1er septembre.

Les câblodistributeurs se sont dits prêts à travailler en étroite collaboration avec la SRC pour le lancement de la chaîne l'été prochain.

La chaîne coûtera approximativement 20 millions de dollars la première année, avec 75 % des coûts absorbés par les frais d'abonnement et 25 % par les recettes publicitaires.

La chaîne d'information sera distribuée par câble dans tout le Canada. La décision du CRTC d'accorder le permis à la SRC n'oblige pas les câblodistributeurs à offrir le service à leurs abonnés. Cependant, s'ils décident de le faire, ils doivent percevoir des frais d'abonnement, qui reviendront presque entièrement à la SRC.

«Nous sommes déçus du retard», a déclaré Denis Harvey, vice-président de la télévision anglaise de la SRC. «Cependant, nous avons confiance que les Canadiens feront bon accueil à ce nouveau service en août, car, pour la première fois, ils feront l'expérience d'une formule intégralement canadienne de nouvelles télévisées 24 heures sur 24».

«J'ai été impressioné par le très vaste appui accordé par les Canadiens et les câblodistributeurs à CBC Newsworld et j'ai grandement confiance dans la réussite de ce nouveau service», a déclaré Pierre Juneau, président de la Société Radio-Canada.

OUI GRAND MERCI

Même si tous les matins, je grinche des dents,
Tout en m'enfouissant dans mon lit chaud plus avant,
Ayant tu du poing ce bruyant réveille matin
Qu'au soir, je tenais comme vigilant voisin.
Merci mon Dieu que par l'ouïe je me fais surprendre.
Que de gens sont sourds et ne peuvent rien entendre.

Oui, c'est en rebuté que je ferme les yeux,
Repoussant la vue de Ton soleil radieux,
Qui pénètre jusqu'à ma niche avec ardeur,
Mais qui dérange ma délicieuse langueur.
Merci mon Dieu du grand privilège de voir,
Nombreux sont ceux qui vivent toujours dans le noir.

Même si je me blottis sous mes couvertures,
Remettant à plus tard le port de mes chaussures,
Rêvant que ce court délai sera délectable,
Séduit d'imaginer ce moment vraisemblable.
Merci mon Dieu, j'ai la force de me lever.
Que de miséreux sur leurs grabats sont cloués.

Sitôt debout que d'ennuis je dois faire face.
J'ai perdu un bas, les roties sont dégueulasses.
Les enfants se sont aussi levés à rebours.
Que de tensions, ce n'est pas le temps à l'humour.
Merci mon Dieu d'être au milieu d'une famille,
Nombreux sont ceux qui sont seuls ou en exil.

Même si notre déjeuner manque de flair,
Qu'il n'a pas ce certain appas publicitaire,
Enfreint les dictées d'un menu équilibré,
Semble n'avoir aucun délices accoutumés.
Merci mon Dieu, il y a manger sur ma table,
Des milliers meurent de faim, c'est bien pitoyable.

Même si je m'apitoie sur mon pauvre sort,
Que mes gains demandent d'exténuants efforts,
Que mes revenus sont toujours trop limités,
Pour rencontrer mes engagments élevés.
Merci mon Dieu d'avoir bien sûr ce qui suffit,
ET DU DON DE LA VIE, CE DON N'A PAS DE PRIX.

Jules Van Brabant

• *40e anniversaire de CHFA*

Concours d'oeuvres dramatiques radiophoniques: une occasion de découvrir des auteurs franco-albertains

PIERRE BRAULT

EDMONTON - CHFA, la radio française de Radio-Canada en Alberta célèbre cette année son 40e anniversaire de fondation. En effet, c'est le 20 novembre 1949 que CHFA, se faisait entendre pour la première fois par la voie des ondes. De nombreuses manifestations marqueront cet anniversaire. Parmi celles-ci, le Concours d'oeuvres dramatiques radiophoniques permettra de découvrir des auteurs franco-albertains qui n'ont que peu d'occasions de se mettre en valeur.

Deux prix sont rattachés à ce concours. Le premier prix est la diffusion de l'oeuvre primée au réseau français de Radio-Canada et un cachet de diffusion de 4 000 $ à son auteur. Le deuxième prix est une oeuvre complète d'un auteur choisi. Cela veut dire une série de livres de grande valeur.

M. Ronald Tremblay, réalisateur associé à CHFA, pour l'émission «Au Café Show» et coordonnateur du projet de Radio-Théâtre, nous a déclaré que déjà une vingtaine de personnes se sont montrées intéressées par ce concours pour les écrivains. Il a tenu à rappeler que ce concours s'adresse aux personnes résidant en Alberta, à l'exclusion des employés de la Société Radio-Canada et des membres de leur famille.

Étant donné que l'oeuvre choisie sera radiodiffusée, il est important que les oeuvres dramatiques soumises, mettent en présence de 2 à 4 personnes et que l'on prévoit un narrateur pour la mise en situation. Ces oeuvres dramatiques doivent être inédites, de langue française et d'une durée de 60 minutes. Et M. Tremblay ajoutait: «Le thème à développer est libre et laissé à l'imagination des auteurs. Tous les traitements sont permis sauf la comédie musicale». M. Tremblay a aussi mentionné qu'une émission de 60 minutes représente environ 60 pages de texte dactylographiées à double interligne sur format de papier régulier (8 1/2 x 11). Les manuscrits doivent être soumis en trois exemplaires. «Si je peux me permettre un petit conseil pour les participants éventuels, le récit historique est à éviter. C'est tout simplement à cause du fait que le récit sera diffusé à l'échelle du réseau national et que par expérience nous savons qu'un récit historique n'a pas autant la faveur du public qu'un récit qui plonge l'auditeur dans une situation quotidienne actuelle.»

Il a aussi mentionné qu'il n'y a pas de limite d'âge pour les participants. Afin de faciliter le travail des écrivains, M. Tremblay a tenu à les assurer que l'équipe de production de CHFA prendra la situation en mains suite à la proclamation du gagnant ou de la gagnante et s'occupera de tout le côté technique, incluant la trame musicale, les effets sonores. «Nous voulons aussi que les comédiens qui joueront dans la pièce primée, soient des comédiens de l'Alberta», a ajouté M. Tremblay.

Ce genre de concours amène inévitablement la formation d'un jury qui étudiera les oeuvres reçues et rendra sa décision le 1er juin 1989. Les oeuvres doivent donc parvenir avant le 30 avril 1989 à l'adresse que nous mentionnons à la fin de ce texte. Il faut aussi spécifier que la décision du jury sera finale et sans appel et qu'il ne fera aucun commentaire sur les textes soumis.

On mentionne aussi dans les règlements du concours que: si les pièces soumises ne correspondent pas aux critères établis par le jury, ce dernier se réserve le droit de ne primer aucune des pièces et de ne pas accorder de premier prix. Il n'en reste pas moins que la qualité des pièces présentées sera à n'en pas douter de très bonne qualité, mais c'est une éventualité qu'il ne faut pas négliger justement pour assurer une qualité supérieure de présentation.

M. Tremblay nous a dit que la diffusion de l'émission au réseau se ferait préférablement le 20 novembre 1989 date d'anniversaire de CHFA dans le cadre de l'émission «Le théâtre du lundi», à une heure de pointe qui permettra d'aller chercher un maximum d'auditoire.

Le coordonnateur du projet de Radio-Canada souhaite, par ce concours, créer un précédent et reprendre la formule à tous les ans et même plus souvent si possible, surtout si la participation des auteurs est encourageante.

Alors écrivains, raconteurs, poètes, à vos plumes et que le meilleur gagne.

Adresse:
Radio-Canada/CHFA
a/s de Ronald Tremblay
1701, 8830 - 85e Rue
Edmonton, Alberta
T6C 3C3

On peut aussi rejoindre M. Tremblay au 468-7827 pour obtenir plus de renseignements sur le concours.

Ciné-femmes
La peau et les os

Inspiré de faits historiques et de témoignages contemporains, **LA PEAU ET LES OS**, une production de l'Office national du film datant de 1988, explore deux désordres psychologiques qui se répandent de plus en plus chez les jeunes: l'anorexie et la boulimie. Désespérée de ne pas se reconnaître dans les femmes-modèles valorisées par la société, terrifiée d'avoir à se débrouiller seule dans ce monde, Andréanne, jeune femme de dix-sept ans, fait la grève de la faim.

L'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, en collaboration avec le Comité femmes de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, présente ce tout nouveau film **JEUDI LE 26 JANVIER À 19 h 30**. Par le truchement de tels documents audio-visuels, les participant(e)s ont l'occasion de se sensibiliser et d'échanger leurs impressions et leurs observations sur divers sujets traitant de la condition féminine. Suite à la présentation du film, Mme Jocelyne Verret-Chiasson animera la discussion. Le film sera présenté à l'auditorium de l'Office national du film, Place du Canada, 9700 avenue Jasper. Le coût est de 5,00 $ et tous sont les bienvenus. Un goûter gracieuseté du Comité femmes de l'A.C.F.A. sera servi.

Un juste équilibre...
La situation de la femme

Le pouvoir du mouvement Alliance des femmes

- dernière partie

Le partage de l'autorité est l'une de nos méthodes de travail fondamentales. Nous sommes avant tout un mouvement populaire et non un parti politique traditionnel. Nous n'avons pas de structure hiérarchique ou de chef de parti, même si nous subissons des pressions dans ce sens de l'extérieur.

Nous essayons de remplir à tour de rôle les diverses tâches et fonctions qui nous sont dévolues au sein même du mouvement et, dans la mesure du possible, à l'extérieur. Nous nous penchons sur des dossiers particuliers par petits groupes ou par comités, pendant des périodes de six ou huit mois. Lorsque le gouvernement présente un nouveau projet de loi, nous demandons à des femmes qui s'intéressent à la question ou qui possèdent des connaissances dans le domaine d'en faire l'analyse. Il arrive souvent que ces petits groupes soumettent aux députées des propositions que nous présentons au Parlement.

Les femmes qui manquent d'expérience - et les autres aussi - s'appuient mutuellement. Il arrive souvent que nous nous entraidions en nous rendant par groupe de deux à des assemblées ou à des réunions. Cette solidarité nous est d'un grand secours et nous permet également de troubler la quiétude des autorités en place lorsque des hommes politiques bien connus doivent faire face en même temps à deux personnes dont ils ignorent les points forts et les points faibles.

De temps à autre, nous cédons notre place à nos suppléantes qui peuvent alors siéger à leur tour au Parlement. Cela s'est produit à quelques occasions, par nécessité ou tout simplement dans le but de favoriser une meilleure répartition du pouvoir. De plus, nous ne cherchons pas à former des femmes politiques professionnelles et nous croyons qu'il est extrêmement important de ne pas perdre contact avec la réalité. Nous avons par conséquent décidé que les femmes de notre parti ne doivent pas siéger plus de six à huit années de suite au Parlement.

Cette répartition des responsabilités facilite, pour la plupart des femmes, la participation active à notre mouvement; le fait de les partager et de les assumer à tour de rôle permet à un nombre croissant de femmes d'acquérir de l'expérience et de développer leur confiance en soi. Notre processus décisionnel est simple: nous consultons toutes les femmes qui peuvent assister à nos réunions, ou qui choisissent de le faire. Ces réunions sont toujours publiques. Nous nous efforçons d'obtenir l'opinion du plus grand nombre possible de femmes, sur toutes les questions. Nous prenons des décisions seulement après avoir obtenu l'accord général des participantes et il nous arrive rarement de procéder au vote sur une question. Naturellement la méthode du consensus prend beaucoup de temps, mais une fois que nous avons pris une décision, nous savons que nous bénéficions d'un appui solide.

Pour ce qui est de notre rôle au Parlement, nous trouvons qu'il est facile d'être submergé par le travail. Nous avons toutefois réussi à présenter au Parlement nos propres projets de loi et propositions dans divers domaines bien que nous mettions principalement l'accent sur les questions dites «négligées» ou celles qui touchent directement la condition des femmes et des enfants, la santé, l'éducation, l'environnement, la paix et le désarmement.

J'aimerais conclure sur une note d'optimisme. Peu après son élection, Vigdis Finnbogadottir, notre présidente, a fait une apparition à la télévision. Un jeune garçon l'a aperçue et a demandé à sa mère: «Qui est-ce?» - «C'est Vigdis, mon chéri, notre nouvelle présidente.» - «C'est une drôle d'idée, a-t-il répondu, une femme présidente.».

Quelques années plus tard, un autre enfant regardait le bulletin d'informations à la télévision. Un homme est apparu à l'écran et l'enfant a demandé à sa mère: «Qui est-ce?» - «C'est Ronald Reagan, mon chéri, le président des États-Unis», a-t-elle répondu. - «C'est une drôle d'idée, a-t-il ajouté, un homme président.»

Source: Un juste équilibre
Bulletin du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme - 1988



Parlons...

AGRICULTURE

• *Prévisions pour 1989-1990*

La sécheresse de l'été dernier devrait influencer considérablement le secteur des céréales et des oléagineux

OTTAWA - Le prix du blé demeurera élevé, en 1988-1989, en raison d'un resserrement de l'offre et d'une forte demande sur le marché mondial. Aux États-Unis, les dégâts causés par la sécheresse et l'application étendue du programme de retrait obligtoire des terres en culture ont réduit de 14 % la production de blé. Sur le marché mondial, la diminution de l'offre s'explique surtout par une baisse des stocks de report, la production étant appelée à baisser de 3 millions de tonnes, pour se situer à 502 millions de tonnes.

La sécheresse a dévasté les cultures nord-américaines, mais de meilleures récoltes en URSS, en Europe de l'Est et en Europe de l'Ouest devraient compenser en partie les pertes enregistrées aux États-Unis et au Canada. On s'attend à ce que, pour une deuxième année de suite, la consommation mondiale de blé dépasse la production.

L'augmentation des prix prévue se reflète déjà dans la majoration des prix initiaux de la Commission canadienne du blé pour 1988-1989. Le prix initial payé pour le blé roux de printemps de l'Ouest canadien n° 1 est passé à 170 $ la tonne, ce qui constitue une hausse de 50 $ la tonne. Le prix du blé dur ambré de l'Ouest canadien n° 1, qui a également augmenté de 50 $ la tonne par rapport à la récolte de 1987-1988, s'établit actuellement à 175 $ la tonne.

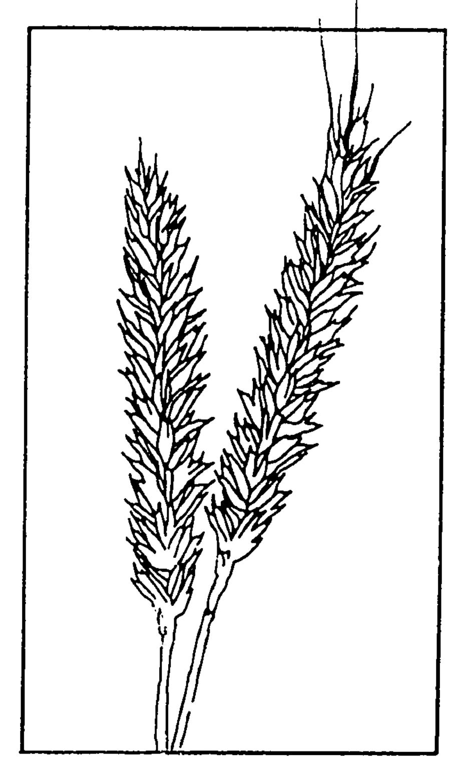
Les exportations canadiennes de blé devraient tomber à 10,7 millions de tonnes, en 1988-1989, soit moins que la moitié de celles de l'an dernier. On s'attend à ce que la Chine demeure un gros client en 1988-1989. En effet, durant les deux premiers mois de la campagne agricole, la Chine a acheté près de la moitié des exportations canadiennes de blé, à l'exclusion du blé dur.

En 1988-1989, la production de blé au Canada pourrait chuter de 40 % par rapport à celle de 1987-1988, pour passer à 15,6 millions de tonnes. Quant à la production de blé dur, on s'attend à ce qu'elle diminue de 52 %, pour se situer à 1,9 million de tonnes. Les superficies cultivées en blé n'ont diminué que de 4 %, mais les rendements sont tombés de 37 % à cause de la sécheresse qui a sévi dans les Prairies.

Sur le marché intérieur, la demande de blé destiné à la consommation humaine devrait demeurer stable au cours des deux prochaines campagnes agricoles. Quant à la demande de blé fourrager, elle devrait diminuer en 1988-1989, à cause des prix élevés.

PRÉVISIONS CONCERNANT LE BLÉ POUR 1989-1990

Les perspectives mondiales pour 1989-1990, en ce qui concerne le blé, se résument comme suit: augmentation de la production, accroissement du commerce et instabilité des prix.



Blé

En 1989-1990, la production mondiale augmentera, prévoit-on, à 525 millions de tonnes, en raison de la hausse des prix et du relâchement du programme américain de retrait obligatoire des terres en culture.

La faiblesse de l'offre mondiale et la hausse continuelle des taux de consommation pourraient se traduire par une autre baisse des stocks mondiaux de 1989-1990. Un marché céréalier imprévisible pourrait en résulter en 1989-1990. On prévoit que les prix resteront alors les mêmes qu'en 1988-1989, mais ils pourraient monter brusquement si l'une des principales régions de production céréalière connaissait des problèmes de production.

On s'attend à ce que les superficies ensemencées en blé au Canada s'accroissent de 10 %, en 1989-1990, en raison de la hausse des prix. Dans l'hypothèse de rendements moyens, la production serait de 26,5 millions de tonnes. La production de blé dur devrait demeurer stable, soit autour de 4 millions de tonnes.

BAISSE IMPORTANTE DES STOCKS DE CÉRÉALES SECONDAIRES

En 1988-1989, la production et les stocks de céréales secondaires pourraient diminuer de beaucoup. Cette situation s'explique surtout par une baisse marquée de la production américaine, attribuable à l'application étendue du programme de retrait obligatoire des terres en culture, et par l'importante sécheresse de l'été dernier.

La production mondiale a baissé de 10 % par rapport à l'an dernier, pour se situer à 711 millions de tonnes. Les approvisionnements totaux sont passés à 925 millions de tonnes, ce qui représente une chute de 9,5 %. La baisse de l'offre et de la production, jointe à une diminution de seulement de 1 % de la consommation, aura pour effet de réduire les stocks de 1988-1989 à 125 millions de tonnes, ce qui constitue une baisse importante par rapport au niveau observé depuis trois ans, qui était de plus de 200 millions de tonnes.

À cause de la rareté de l'offre, on s'attend à ce que les prix moyens montent de 40 % à 60 % par rapport à ceux de l'an dernier, entraînant ainsi une légère diminution de l'utilisation des céréales secondaires.

La production canadienne de céréales secondaires pourrait chuter de 23 %, pour passer à 19,6 millions de tonnes en 1988-1989. La production de toutes les céréales secondaires devrait diminuer.

Quant aux exportations globales de céréales secondaires, elles ralentiront vraisemblablement en 1988-1989, afin que le Canada puisse satisfaire à ses besoins intérieurs. Une baisse de 45 % des exportations est à prévoir.

Toutefois, les exportations d'avoine devraient augmenter d'environ 30 %, à cause de la forte demande sur le marché américain, causée par l'insuffisance de l'offre. La production américaine d'avoine a dégringolé de 45 % en 1988-1989.

La consommation intérieure devrait diminuer pour toutes les céréales secondaires, à cause des prix élevés.

PRÉVISIONS CONCERNANT LES CÉRÉALES SECONDAIRES POUR 1989-1990

Les perspectives mondiales qui s'offrent pour les céréales secondaires en 1989-1990 sont l'augmentation de la production et de l'offre et la reconstitution des stocks.

La production mondiale devrait augmenter de 15 % à 18 %, pour se situer autour de 840 millions de tonnes, grâce surtout à un relâchement du programme américain de retrait obligatoire des terres en culture. Devant la baisse des stocks mondiaux, réduits à environ 125 millions de tonnes, on peut s'attendre à ce que l'offre mondiale augmente de 4 %, en 1989-1990, pour atteindre 965 millions de tonnes. L'offre serait ainsi ramenée aux niveaux plus modérés d'avant 1986-1987.

Les prix de toutes les céréales secondaires pourraient diminuer en 1989-1990, mais ils resteront sans doute au-dessus des niveaux de 1987-1988. On s'attend à ce que le prix de l'avoine tombe près du niveau de 1987-1988. Quant aux prix du maïs, de l'orge et du seigle, ils devraient demeurer supérieurs de 10 $ à 30 $ la tonne à ceux de 1987-1988.

Selon les prévisions, la production canadienne de céréales secondaires augmentera d'environ 2,3 millions de tonnes, pour atteindre 22 millions de tonnes en 1989-1990, grâce à un accroissement des superficies ensemencées et à l'amélioration des rendements.

BAISSE DES STOCKS D'OLÉAGINEUX EN 1988-1989

Selon les prévisions, la production mondiale d'oléagineux chutera à 197,6 millions de tonnes en 1988-1989 - une baisse de 7 millions de tonnes - à cause surtout de la sécheresse qui a frappé l'Amérique du Nord. À la suite de cette baisse, les stocks de fin de campagne de 1988-1989 pourraient chuter de 23 %, pour passer au niveau le plus bas depuis 1978-1979. Les stocks mondiaux de fin de campagne des oléagineux pourraient tomber à 20,5 millions de tonnes, et ceux du soja, à 13,7 millions de tonnes.

On s'attend à ce que la consommation demeure stable, soit à 203 millions de tonnes. La demande mondiale d'oléagineux a augmenté d'environ 6 millions de tonnes par année depuis la campagne de 1983-1984.

La perspective d'une hausse des prix explique en grande partie la baisse prévue de la consommation des tourteaux riches en protéines.

La production canadienne d'oléagineux pourrait diminuer de 1 % en 1988-1989. Le record atteint par la production de canola n'a pas suffi à compenser la diminution de la production de soja et de lin.

Les exportations canadiennes de graines et d'huile de canola devraient augmenter en 1988-1989, à cause du resserrement de l'offre sur le marché mondial. Les bienfaits pour la santé associés à l'huile de canola canadienne, combinés à la rareté de l'offre de soja américain, devraient se traduire par une augmentation des exportations de graines et d'huile de canola vers les États-Unis en 1988-1989.

Les approvisionnements en lin au Canada ont diminué de 31 %, mais on s'attend à ce que les exportations ne baissent que de 7 %. Les agriculteurs retireront probablement du lin de leurs stocks pour profiter des prix élevés.

PRÉVISIONS CONCERNANT LES OLÉAGINEUX POUR 1989-1990

Les perspectives mondiales qui s'offrent pour les oléagineux en 1989-1990 se résument comme suit: augmentation de la production, légère reconstitution des stocks et baisse des prix.

(suite à la page 11...)

Prévisions...
(suite de la page 10)

En Amérique latine, la production pourrait baisser légèrement, à cause du renforcement des prix du blé et des céréales secondaires et des mesures d'encouragement à cultiver le maïs mises en oeuvre par le gouvernement brésilien. La production américaine de soja pourrait augmenter d'environ 12,5 millions de tonnes, en raison d'un accroissement de 8 % des superficies et d'un retour à des rendements proches de la normale. On prévoit une augmentation de la production d'oléagineux en Amérique du Nord, en Chine, en Inde, en Malaisie et en Indonésie.

L'augmentation de la production se traduira sans doute par une faible diminution des prix, mais la force de la demande maintiendra sans doute ces derniers bien au-dessus des niveaux de 1987-1988.

La superficie consacrée aux oléagineux au Canada diminuera probablement en 1989-1990, surtout parce que le prix des céréales sera plus intéressant. On s'attend à une réduction des surfaces cultivées en canola et en soja, mais à une expansion de celles qui sont consacrées au lin. La production d'oléagineux devrait augmenter, puisque la hausse prévue des rendements compensera la diminution des superficies cultivées.

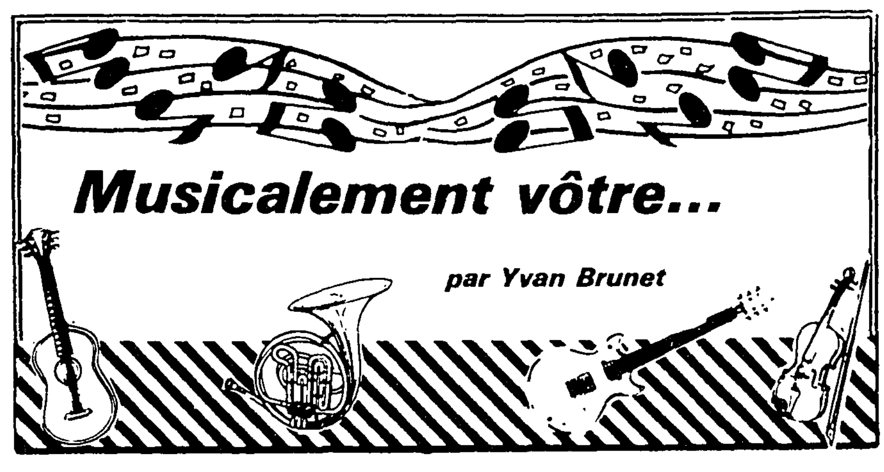
Les exportations de canola canadien diminueront légèrement, prévoit-on, avec l'amélioration de l'offre mondiale d'oléagineux. La demande intérieure de soja canadien demeurera forte.



Les exportations d'huile de canola vers les États-Unis augmenteront probablement de nouveau en 1989-1990. Les perspectives de vente à la Communauté économique européenne sont bonnes, vu la baisse de la production de canola qu'elle connaît.

Les prix des oléagineux canadiens, qui avaient atteint de hauts niveaux en 1988-1989, pourraient diminuer un peu, mais ils demeureront supérieurs à ceux de 1987-1988.

Georges Arès



Philippe Saisse «Valérian» A&M/Windham Hill WH-91073.
Philippe Saisse est un excellent claviériste (David Bowie, Steve Winwood, Billy Joel, etc.) qui a choisi récemment de voler de ses propres ailes. La musique de cet artiste français est une synthèse particulière de jazz, de pop et de classique. «Valérian», enregistré à New York avec Saisse au clavier, Don Alias à la batterie et Mark Egan à la basse est un travail prestigieux et étonnant. Même si l'improvisation tient une grande part dans le jeu de Saisse, plusieurs morceaux sont entièrement composés. Philippe Saisse, ou quand la musique du nouvel âge commence à charrier des images, déverse sur nous ici avec «Valérian» du soleil, et encore du soleil.

Hoebig/Tunis «Beethoven; Musique pour violoncelle et piano» CBC MV-1023.
Desmond Hoebig, violoncelliste, et Andrew Tunis, pianiste, sont tous deux canadiens et ont formé leur duo en 1981. D'emblée, les concerts du duo Hoebig-Tunis ont été chaudement acclamés par tous les publics. La musique que nos deux amis nous proposent ici date de la période la plus féconde de la vie de Beethoven. On décèle dans les oeuvres présentées l'effort entrepris par Beethoven pour équilibrer l'importance des deux instruments. En somme, un prélude à un excellent repas sur vaisselle d'argent.

Modern Jazz Quartet «For Ellington» WEA 79 09261.
Le pianiste John Lewis et le vibraphoniste Milt Jackson et compagnie sont de retour avec un petit bijou d'album de jazz qui comprend plusieurs des plus belles créations de Edward Kennedy Ellington (surnommé The Duke), en plus de deux nouvelles compositions de MJQ dédiées au compositeur légendaire: «For Ellington» et «Maestro E.K.E.». De plage en plage la musique enchanteresse du Duke chante librement. Plus d'un disque, une palette de maître..

Richard Clayderman «Concerto» CBS BFM 44739.
Le célèbre pianiste de France, Richard Clayderman est de la lumière en musique. Son nouvel album comprend des interprétations suaves et fidèles de plusieurs des plus belles mélodies du monde: «La Pathétique» de Beethoven, «Elvira Madigan» de Mozart, «Rhapsody In Blue» de Gershwin, «Clair de lune» de Debussy, «Nocture» de Chopin, «Piano Concerto No.1» de Tchaikovsky, etc. Clayderman est accompagné ici du Royal Philarmonic Orchestra sous la tutelle de Roger Berthier. Clayderman s'exprime ici dans le meilleur des cadres.

Enrico Macias «25 ième anniversaire» Trans-Canada/Trema 3021.
L'auteur-compositeur-interprète, Enrico Macias (Gaston Ghresassia) est né à Constantine en Algérie en 1938. Il célèbre cette année son 25e anniversaire dans le monde de la chanson. Son tout nouvel album-ramassis regroupe 15 de ses plus grands succès de 1962 à 1986: «Adieu mon pays», «Enfants de tous pays», «Les gens du nord», «Ouvre-moi la porte», «Les mendiants de l'amour», «Mon chanteur préféré», «Malheur à celui qui blesse un enfant», etc. De quoi ranimer de bons souvenirs nostalgiques.

La Compagnie Créole «Nos premières chansons» Trans-Canada/Saisons SNS-90016.
Ce tout nouvel album regroupe, à la demande générale, les premières chansons de La Compagnie Créole: «Chaud au coeur», «Paris Paris», «Dans le jumbo», «Amélia», «Crapaud», «Le marché de Marie Galante», etc. En somme, aucunement bouleversant, mais entraînant et amusant pour qui en ont fait la demande.

• *Selon Statistique Canada*

Baisse du revenu des familles agricoles

OTTAWA - Le nombre de personnes dans les ménages d'exploitants agricoles a diminué de 13 % entre 1981 et 1986, a annoncé Statistique Canada. Cette diminution est principalement attribuable à deux facteurs, soit la diminution du nombre d'exploitants agricoles (8 %) et la réduction de la taille moyenne des ménages agricoles (3,6 personnes en 1981 comparativement à 3,4 en 1986).

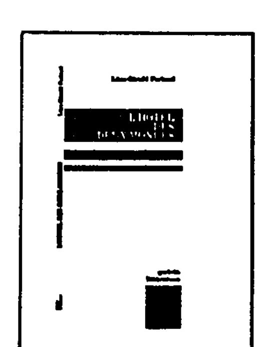
De plus, le revenu total moyen des familles agricoles (en dollars constants de 1985) a également enregistré une diminution entre 1980 et 1985, passant de 37 343 $ à 35 382 $. Cette baisse est plus importante que celle enregistrée chez les familles de la population en général qui ont vu leur revenu total moyen passé de 39 107 $ en 1980 à 38 652 $ en 1985.

Par ailleurs, le nombre des époux ayant contribué au revenu familial a augmenté de 6 % entre 1980 et 1985. De plus, lorsque les conjoints ont un travail rémunéré ou un travail à leur propre compte, leur contribution au revenu familial total est importante. En effet, dans trois cas sur cinq, les conjoints fournissaient au moins 25 % du revenu total.

La contribution du revenu net agricole au revenu familial a par contre diminué. En 1985, le revenu net agricole ne représentait plus que 23 % du revenu total des familles agricoles canadiennes, comparativement à 30 % en 1980. Cependant, au cours de la même période, la contribution du revenu provenant d'un emploi non agricole a augmenté, passant de 53 % à 55 %.

Ces nouvelles données résultent d'un croisement des données sur les caractéristiques de l'exploitation agricole avec les caractéristiques socio-économiques des exploitants agricoles, de leurs conjoints ainsi que de leurs familles.

Mon livre de chevet...



GUÉRIN LITTÉRATURE
Collection THÉÂTRE

L'HÔTEL DES DEUX-MONDES
de Léon-Gérald FERLAND

Après deux romans, **«Meurtre éclair»** et **«Voilà que la vie fait naufrage»**, fort bien accueillis par la critique, Léon-Gérald Ferland, écrivain, professeur de littérature et juriste nous revient avec une pièce intitulée: **«L'Hôtel des Deux-Mondes»**.

La structure de l'ouvrage gravite autour du tristement célèbre procès d'Oscar Wilde, «enfant terrible» et homme de lettres renommé de l'Angleterre victorienne, qui a connu la plus grande gloire et la plus grande disgrâce et dont les moeurs libertines ont soulevé maintes polémiques.

Dans cette pièce, les trois procès auxquels a participé Wilde se fondent en une seule tension dramatique, entrecoupée de scènes réelles ou imaginées qui rappellent le déchirement de sa vie: son amour pour Constance et sa passion pour lord Alfred. Par un habile dédoublement, les personnages deviennent tour à tour avocat, accusé et juge.

La langue utilisée est pure, le propos est inépuisable, le talent de l'auteur est indéniable.

Prix: 6,95 $
ISBN: 2-7601-1993-9

• *Le chèque est à la poste*

La Commission du Blé annonce les ajustements de fin de campagne de 1987-1988

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer les ajustements de fin de campagne de 1987-1988. Tous les grades de tous les comptes de mise en commun feront l'objet d'ajustements de fin de campagne. Par ajustements de fin de campagne, on entend de l'argent dû aux producteurs sur le grain que la Commission vend en leur nom.

Les ajustements de fin de campagne versés sur les principaux grades de blé s'élèvent à 14,02 $/tonne (38,2 ¢/bois.) sur le blé roux de printemps nº 1 de l'Ouest; 19,60 $/tonne (53,3 ¢/bois.) sur le roux de printemps nº 1 de l'Ouest à 13,5 % de protéines; 13,66 $/tonne (37,2 ¢/bois.) sur le roux de printemps nº 2 de l'Ouest; 15,57 $/tonne (42,4 ¢/bois.) sur le roux de printemps nº 3 de l'Ouest; et 13,73 $/tonne (37,4 ¢/bois.) sur le blé Canada fourrager.

Les ajustements sur certains autres genres de blé se chiffrent à 16,57 $/tonne (45,1 ¢/bois.) sur le blé rouge d'hiver nº 1 de l'Ouest; 16,78 $/tonne (45,7 ¢/bois.) sur le blé tendre blanc de printemps nº 1 de l'Ouest; et 25,57 $/tonne (69,6 ¢/bois.) sur le blé Canada Prairie nº 1 de printemps.

Dans le cas du blé dur, ils sont de 44,36 $/tonne (1,21 $/bois.) sur le dur ambré nº 1 de l'Ouest; 42,21 $/tonne (1,15 $/bois.) sur le dur ambré nº 2 de l'Ouest; 39,07 $/tonne (1,06 $/bois.) sur le dur ambré nº 3 de l'Ouest; 32,47 $/tonne (88,4 ¢/bois.) sur le dur ambré nº 4 de l'Ouest; et 8,73 $/tonne (23,8 ¢/bois.) sur le dur ambré nº 5 de l'Ouest.

Au compte de mise en commun de l'avoine ordinaire, l'ajustement est de 34,04 $/tonne (52,5 ¢/bois.) sur l'avoine fourragère nº 1, tandis qu'au compte de l'avoine de premier choix, il est de 18,59 $/tonne (28,7 ¢/bois.) sur la nº 1 de l'Ouest.

L'ajustement de fin de campagne sur l'orge nº 1 de l'Ouest au compte de mise en commun de l'orge ordinaire s'élève à 9,08 $/tonne (19,8 ¢/bois.) et, au compte de l'orge de premier choix, il est de 20,67 $/tonne (45 ¢/bois.) sur la Spéciale-extra à six rangs, et de 16,67 $/tonne (36,3 ¢/bois.) sur la Spéciale-extra à deux rangs.

La Commission fera parvenir les chèques aux producteurs au cours de janvier.

Carrières et professions



Nos souvenirs de Noël

écrit par les élèves de la troisième année.
Enseignante: Lucille Charrois

Le jour de Noël, mon père s'est fait mal à son orteil et son orteil était tout bleu. Il fallait qu'il aille à l'hôpital pour voir si son orteil était cassé. **(Mathieu Audet)**

Cette année, je suis allé au Mexique. Ma tante m'a dit qu'il avait une fête. J'ai presque gagné le jeu des chaises musicales. Mon frère a cassé la pignata. **(Fabien Carrière)**

Mon plus beau souvenir de Noël, c'est quand j'ai demandé pour une table de hockey. Ma mère m'a dit qu'elle ne pouvait pas en trouver. À Noël, le Père Noël m'en a donné une. J'étais surpris! **(Daniel Schuler)**

Le 25 décembre, je suis allé à Disneyland. La promenade que j'ai aimée le plus était la «Tasse de Thé». Après, on est allé à Hollywood. On a marché sur la «Walk of Fame» et on est allé à Beverly Hills. **(Richard Lavallée)**

C'était le soir de Noël. Quand je suis revenu à la maison, j'ai vu plein de cadeaux en-dessous de l'arbre de Noël. Moi qui pensait que le Père Noël n'existait pas! Le plus beau cadeau que j'ai reçu était une grande poupée avec une blouse et une jupe. **(Ariane Lemire-Steel)**

Mon plus beau souvenir ce Noël a été d'aller à Rose Valley. C'était amusant! J'ai joué avec mon cousin James. **(Christian Rondeau)**

Le jour de Noël, mon père avait acheté un jeu vidéo. Mon jeu préféré était: «Alex Kidd and Miracle World». Ce jour-là, j'ai joué jusqu'à 01 h 00 du matin. Après ceci, je suis allée me coucher. **(Annie-Marie Lévesque)**

Au Noël Ukranien, j'ai eu du plaisir. C'était bien intéressant. La nourriture n'était pas la même chose. Il y avait du pain ukranien. Cela ne goûtait pas comme notre pain ordinaire. J'ai aimé cette fête. **(Justin Damer)**

Quand je revenais de la messe de huit heures, j'ai vu des cadeaux en-dessous de mon arbre de Noël. J'ai vu une table de hockey. J'aime la fête de Noël. **(Justin Généreux)**

Mon plus beau souvenir c'est quand mon père nous a réveillé. C'était drôle: il nous a réveillé avec de la musique de Noël. Deux minutes plus tard, ma mère, ma soeur et moi, on s'est réveillé. Après tout le monde a dit, «Joyeux Noël!». **(Marie-Eve Marmen)**

Après la messe de minuit, ma famille, ma tante et mes cousins sont venus chez-nous avant d'ouvrir nos cadeaux. On a mangé de la tourtière, de la dinde, des pommes de terre, du vin, de la tarte au sucre et aussi de la tarte aux oeufs. **(Marc Désautels)**

Mon plus beau souvenir est quand on est allé au restaurant Chinois. Ils avaient des vidéos, des bonbons et des beaux portraits. Mes cousins ont beaucoup aimé cette sortie. **(David Cadrin)**

Voici mon souvenir de Noël: c'était la veille de Noël et j'étais très excitée! Je me suis couché à 08 h 00 le soir et le matin est venu très vite! Je suis allée en haut pour ouvrir mes cadeaux. Savez-vous quel était mon dernier cadeau? C'est ce que je voulais: un petit piano. **(Nicole Proulx)**

Le soir de Noël, j'ai demandé pour goûter de la bière. J'ai eu un tout petit peu. J'ai eu beaucoup de plaisir. **(Nicholas Robinson)**

Mon plus beau souvenir de Noël est que j'ai eu mon cadeau préféré. Que je suis chanceux! **(René Lalonde)**

À Noël, je suis allé au Québec. On est allé à Montréal chez mon ami. Après, on est allé chez ma grand-mère et mon grand-père. À Noël, j'ai eu tous mes cadeaux préférés. Après Noël, notre famille est allée chez mon autre grand-mère. J'ai bien aimé mes vacances. **(Jonathan Létourneau)**

Le soir de Noël, je suis allé chez un ami. J'ai mangé de la tourtière, des patates, de la salade et du gâteau et j'ai bu du punch d'enfants. J'ai déballé mes cadeaux et ensuite nous sommes allés à la messe de minuit. **(Jean-François Paquette)**

Le matin de Noël, j'ai ouvert mon cadeau. C'était une poupée en porcelaine - mon cadeau préféré. Après, je suis allée chez ma grand-mère et mon grand-père. Ils avaient beaucoup à manger. Ensuite, nous sommes retournés à la maison et je me suis couchée. J'ai hâte au Noël prochain! **(Danielle Gazelle)**

Cette année, mes cousins sont venus pour Noël. Un soir, ma famille est allée chez ma grand-maman et mon grand-papa. On s'est couché vers 04 h 30 du matin. C'était tard! **(Michael Schmitz)**

Mes cousins sont venus chez-nous pour souper. On a mangé une grosse dinde. Pendant la deuxième semaine des vacances, j'ai invité mon amie Anne-Marie. Nous avons eu beaucoup de plaisir ensemble. **(Catherine Labelle)**

Mon plus beau souvenir est que je suis allé à Québec pour mes vacances. Je suis allé en avion. Cela a pris quatre heures! J'aime bien voyager en avion. **(Patrick Gill)**

Le jour de Noël, je suis allé souper chez mes grand-parents. J'étais contente d'aller chez-eux. Tout à coup, j'ai vu un cadeau! J'étais très heureuse. On a mangé des salades, des tartes au sucre et de la tourtière. Que c'était bon! **(Joanne Amyotte)**

Mon plus beau souvenir est que ma grand-maman est venu d'Ottawa. Elle nous a fait beaucoup de gâteaux et de biscuits. Enfin la grande fête est arrivée. C'était la veille de Noël. On a ouvert nos cadeaux et on a passé beaucoup de temps ensemble. **(André Bussière)**

Le personnel de l'école Maurice Lavallée vous souhaite que la nouvelle année 1989 vous apporte de la joie, de la paix et la réalisation de vos rêves. Bonne chance!

Bonjour! À la prochaine!

Carrières et professions

Alberta

COORDINATEUR, ÉDUCATION PERMANENTE

Concours no: AV5501-14-AFA

FALHER - Cet emploi bilingue donnera à son détenteur la responsabilité de développer et de mettre sur pied des programmes d'éducation permanente pour adultes dans les régions de Smoky River, Valleyview et Peace River. Le candidat choisi organisera des programmes de développement professionnel, de métiers, d'éducation de base pour adultes, éducation à distance, éducation postsecondaire et cours d'intérêt général. La supervision quotidienne du bureau et de son personnel font aussi partie des responsabilités. **QUALIFICATIONS:** On exige un Bac en Éducation des adultes ou en éducation communautaire, expérience préalable en administration, initiation/expérience en éducation communautaire et un permis de conduire en règle. Connaissance des dossiers régionaux et des téléconférences seront définitivement des atouts. Toute expérience ou diplôme équivalents seront pris en considération. Les candidats devront parler couramment l'anglais et le français. C'est un emploi temporaire jusqu'au 30 juin 1989 avec une excellente possibilité de prolongement.

Salaire: 27 000 $ - 43 080 $
Date limite: le 27 janvier 1989
Éducation supérieure

S.V.P., faire parvenir votre formulaire de demande ou votre curriculum vitae, mentionnant le numéro du concours à:

Bureau d'emploi du gouvernement de l'Alberta
4e étage, Place Kensington
10011, 109e Rue
Edmonton, Alberta
T5J 3S8

ANALYSTE—ASSISTANCE TECHNIQUE

Notre Société a besoin des services d'une personne autonome qui s'occupera des programmes d'applications de son réseau informatique, notamment en en cernant et résolvant les problèmes, et de l'installation de nouveaux produits. Notre réseau se compose de plus de 8 000 appareils — IBM, SNA (architecture unifiée de réseau) ou non, Tandem — qui sont raccordés à des unités centrales mais sont disséminés dans toutes les régions du Canada.

Pour prétendre à ce poste, vous devrez avoir un diplôme universitaire en informatique et de 4 à 6 années d'expérience dans le domaine. Il vous faudra aussi bien connaître les réseaux MVS et VM d'IBM et savoir programmer en langage d'assemblage.

Petro-Canada est une société qui a trouvé son équilibre dans la diversité, affirmant sa présence dans tous les secteurs de l'industrie pétrolière et gazière et dans toutes les régions du pays. Notre personnel bénéficie d'un excellent programme de rémunération et d'avantages sociaux, de même que d'un climat de travail stimulant et professionnel favorisant la poursuite d'une carrière.

Nos politiques de personnel comme nos activités quotidiennes sont placées sous le signe de l'égalité en matière d'emploi et reflètent le caractère bilingue et la diversité culturelle du Canada. Toutes les personnes désireuses d'entrer au service de la Société et de contribuer à sa prospérité verront leur candidature considérée en toute équité et impartialité.

Si cette offre répond à vos qualifications et va dans le sens de vos objectifs de carrière, et si vous souhaitez bâtir votre avenir dans nos rangs, nous vous invitons à en explorer la possibilité avec nous. Faites parvenir votre curriculum vitae à la personne ci-dessous. Votre demande restera confidentielle.

Joy Pridie
Service des ressources humaines
Petro-Canada Inc.
C.P. 2844
Calgary (Alberta)
T2P 3E3



• La consommation de tabac continue de tomber au pays

Les non-fumeurs forment les deux tiers de la population canadienne

OTTAWA (APF) - Les non-fumeurs peuvent crier victoire. La consommation de tabac a maintenant atteint le point le plus bas de son histoire au Canada.

Une enquête effectuée en 1986 par Santé et Bien-être social Canada auprès de 30 799 adultes âgés de 15 ans et plus, révèle que 67 pour 100 des Canadiens sont des non-fumeurs. De ce nombre, 23 pour 100 sont des ex-fumeurs convertis, et 44 pour 100 avouent n'avoir jamais fumé de leur vie.

En 20 ans, la proportion de personnes qui fumaient régulièrement la cigarette est tombée dramatiquement chez les hommes, passant de 54 pour 100 en 1966, à 31 pour 100 en 1986. Chez les femmes, le taux a diminué plus lentement, passant de 32 à 26 pour 100. Au total, plus de 5,5 millions de Canadiens fumaient régulièrement la cigarette en 1986.



L'enquête montre qu'il existe un lien entre le niveau d'instruction, et la consommation régulière du tabac. Les adultes ayant terminé ou non leurs études secondaires étaient deux fois plus nombreux à fumer que les diplômés universitaires en 1986.

Depuis 20 ans, le Québec est en tête des provinces pour ce qui est du pourcentage de fumeurs au Canada. En 1986, 34 pour 100 de sa population fumait régulièrement comparativement à 31 pour 100 en Atlantique, 28 pour 100 dans les Prairies, 26 pour 100 en Ontario, et 22 pour 100 en Colombie-Britannique.

L'enquête permet aussi de savoir que les travailleurs canadiens sont favorables dans une proportion de 54 pour 100 à ce que l'usage du tabac soit limité dans des aires réservés à cette fin, alors que 28 pour 100 des travailleurs estiment que l'usage

(suite à la page 15...)

A.C.F.A. régionale de Centralta

est à la recherche d'un(e)

Agent(e) de développement communautaire

DESCRIPTION:
Le ou la candidat(e) travaillera sous la direction du comité exécutif de la régionale Centralta et son travail consistera à:

- La mise en oeuvre et la coordination de la programmation régionale dont les thèmes majeurs sont l'éducation, la jeunesse et la culture.
- Travailler avec la communauté, afin d'identifier ses ressources, ses intérêts et ses besoins.
- Faciliter les initiatives bénévoles.
- Promouvoir l'association.
- Administrer le bureau régional.
- S'occuper du démarchage politique.

EXIGENCES:
- Bien maîtriser les 2 langues officielles
- Posséder des atouts en relations publiques
- Avoir beaucoup de détermination et d'initiative

ENDROIT:
La régionale Centralta comprend, entre autres, la ville de Saint-Albert et ses villages environnants. Le siège social est situé à Legal.

SALAIRE ET AVANTAGES:
- Le salaire est à déterminer selon l'expérience.
- Un logement est disponible.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 25 janvier 1989** à:

Monsieur Guy Nobert
C.P.37
Site 210, R.R.2
Saint-Albert (Alberta)
T8N 1M9



Institut de recherche Faculté Saint-Jean University of Alberta

Assistant(e) à la recherche

Des candidatures sont sollicitées pour un poste d'assistant(e) à la recherche dans un projet portant sur l'histoire du Canada.

Il s'agira de compiler diverses données qui serviront à la rédaction d'une synthèse de l'histoire du Canada.

La personne devra donc travailler principalement en bibliothèque, afin de colliger des renseignements puisés dans les recensements fédéraux, des ouvrages de synthèse antérieurs et des bibliographies.

Cet emploi sera d'une durée de 13 semaines, à raison de 12 heures par semaine et pourra éventuellement être renouvelé.

La rémunération sera de 480,00 $ à 720,00 $ par mois, soit entre 10,00 $ et 15,00 $ de l'heure.

Les candidats devront posséder une bonne connaissance de l'anglais et du français et avoir déjà manifesté un intérêt pour l'histoire du Canada.

Toute candidature devra être reçue avant le **3 février** à l'adresse suivante:

Dr. Claude Couture
Faculté Saint-Jean
University of Alberta
8406, rue Marie-Anne Gaboury (91e rue)
Edmonton, Alberta
T6C 4G9
Téléphone: 468-1254

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université de l'Alberta adhère activement au principe de l'équité en matière d'emploi.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

P.B.

Tabac

(... suite de la page 14)

du tabac ne devrait pas être permis du tout sur les lieux de travail.

Le pourcentage des répondants favorables à une interdiction totale de l'usage de la cigarette varie toutefois selon les endroits publics en cause, et démontre que les Canadiens sont assez inconséquents sur le sujet.

Si 80 pour 100 sont en faveur d'une interdiction totale dans les cabinets de médecins, ils ne sont que 58 pour 100 à favoriser une telle interdiction dans les hôpitaux. On retrouve la même inconséquence lorsqu'il est question des transports publics. Ils sont 73 pour 100 en faveur d'une interdiction de fumer dans les autobus interurbains, mais seulement 49 pour 100 à approuver une telle politique dans les avions, et 41 pour 100 dans les trains. Selon les auteurs de l'étude, la taille de l'établissement, le degré de ventilation, le degré d'exposition involontaire à la fumée, la facilité avec laquelle on peut séparer les fumeurs des non-fumeurs, et l'acceptation passée de cette habitude dans certains endroits, influencent le degré de tolérance des non-fumeurs. Enfin, seulement 27 pour 100 approuvent une interdiction totale dans les restaurants.

Les auteurs de l'étude concluent néanmoins, que la majorité des Canadiens sont en faveur de l'adoption de politiques plus contraignantes en ce qui concerne l'usage de la cigarette. Voilà qui devrait soulager le gouvernement fédéral, qui fait face à une certaine contestation depuis qu'il a interdit le 1er janvier dernier, la consommation de tabac dans tous les bureaux de la Fonction publique fédérale.

Le ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur, Jean Charest, a d'ailleurs indiqué lors du lancement de la semaine nationale des non-fumeurs du 12 au 18 janvier, que le gouvernement n'avait pas l'intention de faire marche arrière.

Geste de solidarité envers l'Afrique australe

Pour souligner le 40e anniversaire de la Déclaration universelle des droits humains, l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix a organisé des vigiles de prière à travers le pays. On estime que 10 000 personnes ont profité de cette occasion pour manifester leur volonté de voir les droits humains respectés davantage partout dans le monde. Par ce geste de solidarité, on a aussi voulu exprimer un appui particulier aux victimes de la politique d'apartheid en Afrique du Sud et dans les pays voisins.

Comme geste tangible, plus de 100 000 personnes de toutes les régions du Canada ont signé une lettre adressée au ministre des Affaires extérieures du Canada, demandant une augmentation de l'aide aux pays d'Afrique australe, victimes de la politique de déstabilisation de l'Afrique du Sud, et une application plus vigoureuse des sanctions contre l'Afrique du Sud par le gouvernement canadien.

Carrières et professions





À l'horaire de CBXFT La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Du samedi 21 janvier au vendredi 27 janvier

Samedi

11h00 **CINÉ-FAMILLE**
13h00 **UNIVERS DES SPORTS**
14h30 **GÉNIES EN HERBE**
15h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
16h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
16h10 **SCULLY RENCONTRE**
17h00 **LA COURSE DES AMÉRIQUES**
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY:** Toronto à Montréal
20h30 **L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
21h00 **SAMEDI DE RIRE.** Inv.: Marc Labrèche et Louise Latraverse
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h30 **TÉLÉ-SÉLECTION: Le débutant**

Dimanche

11h00 **AUJOURD'HUI DIMANCHE**
12h00 **LA SEMAINE VERTE**
13h00 **RENCONTRE**
13h30 **LES MATINÉES DU DIMANCHE**
15h30 **PROPOS ET CONFIDENCES**
16h00 **LA GRANDE VISITE**
17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
18h02 **CE SOIR: CETTE SEMAINE**
18h30 **L'HEURE DISNEY**
19h30 **L'AUTOBUS DU SHOWBUSINESS.** Hommage à Guy Latraverse.
20h30 **LES BEAUX DIMANCHES: Rendez-vous doux avec Gerry.** Portrait de Gerry Boulet.
21h30 **LES BEAUX DIMANCHES: Orchestre philarmonique du monde**
22h30 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h05 **CINÉ-CLUB: Marius**

Lundi

17h00 **LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
19h30 **ROBERT ET CIE.** Aimé est aux prises avec des souvenirs pénibles.
20h00 **DES DAMES DE COEUR.** Première dispute entre Micheline et Roger.
21h00 **LA LOI DE LOS ANGELES**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA: Guerre des polices.** Le défi de capturer l'ennemi numéro 1 en France, augmente la rivalité entre deux corps policiers.

Mardi

17h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
17h30 **GRAND AIR**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CE SOIR MAGAZINE**
19h00 **STAR D'UN SOIR.** Inv.: René et Nathalie Simard
20h00 **L'HÉRITAGE.** Miriam prépare une vilaine surprise à Miville.
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA: Le grand chantage.** Drame social avec Burt Lancaster, Tony Curtis et Susan Harrison. Un journaliste se plaît à inventer les pires ragots.

Mercredi

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **GÉNIES EN HERBE.** J.H. Picard d'Edmonton affronte Western Canada de Calgary
19h00 **LASER 33-45**
20h00 **LE GRAND REMOUS.** Après deux années de silence, le père et le fils se réconcilient.
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ.** Élise s'impose et gagne l'estime de sa patronne.
21h00 **ACTUEL**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA: La grande menace.** Un inspecteur enquête sur un attentat dont la victime croyait posséder des dons de télékinésie. Avec Richard Burton et Lino Ventura.

Jeudi

17h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
17h30 **À PREMIÈRE VUE.**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
19h00 **BONJOUR DOCTEUR.** Marguerite est disparue, où est-elle?
19h30 **COMMENT ÇA VA?** Sujets: L'alcool et la grossesse, la sécurité aquatique en toutes saisons et l'exercice dès le berceau.
20h00 **LANCE ET COMPTE.** Jusqu'où le propriétaire du National est-il prêt à aller pour renflouer ses finances?
21h00 **DÉMOCRATIES.** Le rêve américain.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **À PREMIÈRE VUE**
23h30 **CINÉMA: Transamerica express.**

Vendredi

17h00 **DU TAC AU TAC**
17h30 **À PLEIN TEMPS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **VIDÉO-CLUB**
19h00 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
19h30 **LA COUR EN DIRECT.**
20h00 **LES GRANDS FILMS: Le choix.** Un chirurgien champion de tennis subit une opération destinée à le transformer en femme.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA: L'inspecteur Harry.** Mettant en vedette Clint Eastwood. Un maniaque menace de tuer une personne par jour.

Depuis le 12 janvier, **Patrick Watson** anime une série documentaire exceptionnelle intitulée:

Démocraties

tous les jeudis à 21 h 00



Le Dibbouk un drame polonais en yiddish

Les Matinées du dimanche
22 janvier 1989, 13 h 30

Un classique de la culture juive du XXe siècle, le drame «Le Dibbouk» a été réalisé en 1938 par Michel Wasznski.

Selon les experts, il s'agirait du seul film qui existe dans le monde à avoir été tourné en yiddish, qui sera présenté avec des sous-titres en français. Longtemps égarée quelque part sur des tablettes et retrouvée récemment en France, cette adaptation de la célèbre pièce de théâtre d'Ansky raconte l'histoire de deux amis, dont les femmes sont sur le point d'accoucher, qui s'entendent pour marier leurs enfants, s'ils sont de sexes différents.

Ce film émouvant met en vedette A. Merewaki, Lili Lilianne, M. Libman et R. Samberg, tous morts dans un camp de concentration lors de la Seconde Guerre mondiale.

Rendez-vous avec Gerry

Les Beaux Dimanches
22 janvier 1989, 20 h 30

«Rendez-vous avec Gerry» nous trace le portrait vivant de ce chanteur, compositeur et musicien exceptionnel qui nous revient après une longue période d'inactivité, marquée par la maladie.

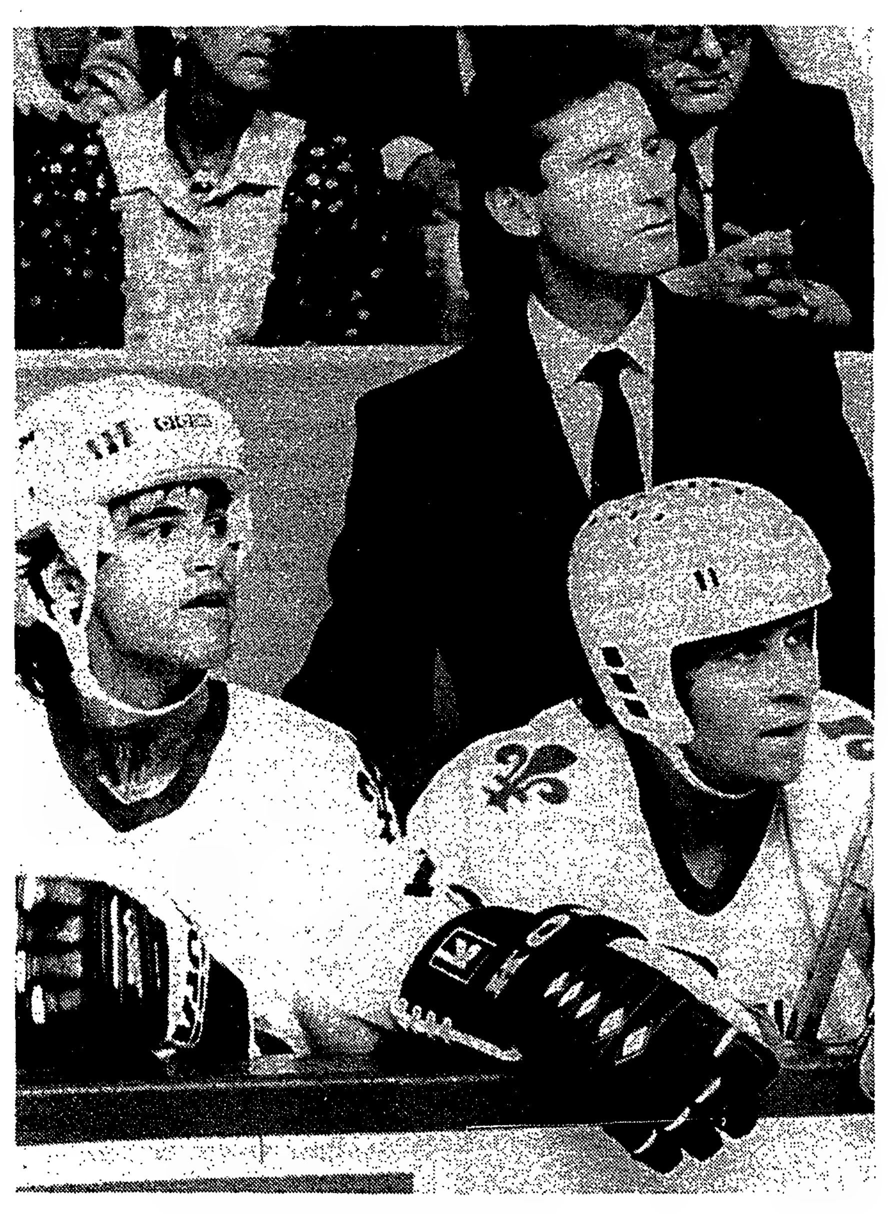
Gerry présentera des extraits de «Rendez-vous doux» ainsi que «Le Roi de la marchette», «Deadline» et «La voix que j'ai...» entre autres succès.

Le rêve américain

Démocraties
jeudi 26 janvier 1989, 21 h 00

La démocratie représente sans contredit le plus grand objet de fierté des Américains qui fêtaient avec éclat le 200e anniversaire de leur Constitution en 1987. Mais que signifie concrètement la démocratie américaine? C'est ce que Patrick Watson examine dans la troisième émission de **Démocraties.**

L'action continue dans Lance et compte III



Jusqu'où le propriétaire du National est-il prêt à aller pour renflouer ses finances? LANCE ET COMPTE III, le jeudi à 20 h 00.

«Les Albertains»

du lundi au vendredi à 18 h 05

Cette semaine:
Mardi, 24 janvier - Réal Doucet - Fort McMurray
Mercredi, 25 janvier - Lise Holton - Saint-Paul
Jeudi, 26 janvier - Marie Beaupré - Donnelly



Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté.

Une courtoisie de AGT **La ligne des Bonnes Nouvelles**

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission), comme exemple: réunions hebdomadaire, mensuelle et annuelle, expositions culturelles, rencontres de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente devra nous être envoyée **au moins 15 jours avant** la date de l'événement prévu. L'heure de tombée est **le jeudi à 16 heures.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Edmonton

ENTRE FEMMES, un groupe francophone qui t'offre des rencontres et des activités éducatives séparées pour tes enfants! Le vendredi matin de 09:30 à 11:30 à la salle 110 de l'école Saint-Thomas d'Aquin. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe et des activités pour les enfants, appelle ROSEMARIE au 465-3618 ou CHRISTIANE au 466-5012. Le groupe ENTRE FEMMES est subventionné par le Secrétariat d'État, que nous tenons à remercier, ainsi que l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et l'administration de l'école Saint-Thomas d'Aquin.
(89-05-01)

Réunion du Conseil Exécutif de FJA à Edmonton le 28 janvier. Pour info: Pierre au 469-1344.
(02-02)

Immigrants francophones, Néo-Canadiens, Attention: Que vous appeliez au nom de votre association ethnoculturelle ou que vous appeliez à titre individuel, en tant que membre de la francophonie mondiale, la section régionale d'Edmonton de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta est très intéressé à vous entendre. Demander Evelyne au 469-4401.
(01-27)

COURS PRÉNATALS en français, le Comité Femmes de l'A.C.F.A régionale d'Edmonton, en collaboration avec l'Éducation permanente, offrira des cours prénatals en français à partir du mois de février 1989. Pour info.: 469-4401.
(02-03)

À LA FAMILLE LAMBERT. J'ai présentement en ma possession des documents relatifs au mariage de Oscar Léon LAMBERT (né à Berlin, New Hampshire, vers 1913), célébré le 23 juillet 1935 à Brattleboro, dans l'État du Vermont. À cette époque, M. LAMBERT était «agent de grain» à Cadillac, en Saskatchewan, et son épouse résidait tout probablement à Frenchville. Ils se seraient établis à Edmonton quelques années plus tard. Tout descendant, parent ou ami de la famille est invité à communiquer avec le soussigné, au 10977, 135e Rue, Edmonton, Alberta, T5M 1K3. Richard Lapointe
(02-03)

BADMINTON, après une petite pause pour le temps des fêtes... Le badminton libre se poursuit tous les mercredis de 19 h à 22 h, au gymnase de Maurice-Lavallée du 11 janvier au 24 mai 1989. Cette activité est gratuite. Bienvenus à tous.
(02-24)

QUELLE EST LA MEILLEURE FAÇON d'atteindre un niveau supérieur de bilinguisme pour un jeune francophone vivant en situation minoritaire? L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton a réalisé une cassette-vidéo dans laquelle des parents francophones et anglophones témoignent des différents facteurs qui ont motivé leur choix. Pour visionner cette cassette-vidéo sans aucun frais: demander Evelyne au 469-4401.
(02-10)

Calgary

L'A.C.F.A. régionale ouvre grandes ses portes à ses membres, aux bénévoles, aux francophones et francophiles de Calgary le 21 janvier prochain de 13:00 à 16:00. Profitez de l'occaison pour venir rencontrer les membres du Conseil d'administration, les employés, ainsi que les bénévoles de différents comités de l'A.C.F.A. Ça bouge à l'A.C.F.A. Venez nous voir! #local 305, 902 - 11e Avenue S.O., tél.: 228-4095. Bienvenue à tous et à toutes!
(01-27)

AIMEZ-VOUS LES DÉBATS? Si oui, nous avons quelque chose pour vous. La société des débats de l'école Memorial Senior High school de Calgary est à la recherche d'une soixantaine de juges bilingues et bénévoles, disponibles lors de la JOURNÉE DES DÉBATS, le 11 février 1988. Pour être juge, il faut être bilingue et disponible le 11 février 1989. Une session de formation sera offerte aux nouveaux juges. Pour vous inscrire et pour plus d'informations, communiquer avec l'A.C.F.A. régionale de Calgary au 228-4095.
(02-03)

LE COMITÉ FEMMES vous invite à visionner une série de vidéos dont le premier s'intitule «Les filles du Roy». Soyez au rendez-vous tous les mercredis à 19 h 00, du 25 janvier au 22 février, à l'adresse suivante: Centre de l'Éducation permanente (AVC), 332 - 6e Avenue S.E. à Calgary.
(01-27)

LE COMITÉ FEMMES vous invite, le mercredi 1er février, à visionner 3 vidéos qui s'intitulent «Femmes du travail», «Métiers féminins» ainsi que «Nous sommes des ingénieures». Soyez au rendez-vous tous les mercredis à 19 h 00, jusqu'au 25 février, à l'adresse suivante: Centre de l'Éducation permanente (AVC), 332 - 6e, Avenue S.E. Calgary.
(01-27)

Fort McMurray

L'A.C.F.A. DE FORT McMURRAY est à la recherche de bénévoles intéressés à aider des gens à remplir leur déclaration d'impôt. Si votre déclaration vous cause des maux de tête et si vous voulez aider d'autres personnes à remplir leur déclaration, présentez-vous à l'A.C.F.A. de Fort McMurray, le 2 février 1989 de 18 h 30 à 22 h 30. Claire Dallaire de Revenu Canada Impôt agira comme personne-ressource tout au cours de cette session. Pour plus d'information, appeler au 791-7700.
(02-03)

Morinville/Legal

VERS DES HORIZONS NOUVEAUX. La femme canadienne de 1870 à 1940. Le Musée Héritage Museum de Saint-Albert vous présente, du 3 janvier au 26 février, une exposition des Archives publiques du Canada, qui décrit l'existence des femmes qui deviennent adultes vers 1890. On y décrit la vie publique et privée de cette génération de femmes qui s'organisent et luttent pour être considérée comme des personnes à part entière. Cette exposition présente un ensemble de documents sur des femmes canadiennes de toutes les classes sociales et de diverses origines ethniques. Parmi les documents choisis, figurent un album de mariage d'une jeune fille de la bourgeoisie et les confessions d'une paysanne qui a tué son mari trop cruel. Cette exposition se tient du mardi au vendredi de 10 h à 17 h, le samedi et le dimanche de 12 h à 17 h. Pour de plus amples détails, veuillez composer le 459-1528.
(03 03)





Le Franco, une lecture qui informe



Défense nationale National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DU CAMP WAINWRIGHT

Des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir du camp Wainwright, dans la province de l'Alberta, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont une propriété administrée par le MDN, sise au sud de la ville de Wainwright, entre les routes principales n° 13 et n° 14, et intersectée par la route n° 41, dans les cantons 42 à 45, rangs 5 à 9, à l'ouest du quatrième médidien, dans la province de l'Alberta. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée de la propriété de Wainwright en s'adressant au chef du Génie construction du Détachement des Forces canadiennes de Wainwright (Alberta).

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder comme souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

Ottawa, Canada
17630-77

Canada

Travaux publics Canada Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-dessous, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés de la Région du Pacifique, Travaux publics Canada, 601, 1166 rue Alberni, Vancouver (Colombie-Britannique), V6E 3W5, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distributions des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

PROJET AUTOROUTE SHAKWAK

APPEL D'OFFRES **No 70C-88-0065: Construction d'autoroute du km 162,4 au km 179,6, Haines Road, Yukon**

Date de fermeture: **le 3 mars 1989 à 11 h (H.N.P.)**

Dépôt: **500 $**

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada à Whitehorse; à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta. On peut aussi les consulter aux bureaux de l'Association de la Construction à Dawson Creek, Fort Nelson, Fort St.John, Prince George, de l'Association des Contracteurs du Yukon, Whitehorse; l'Association des Constructeurs de routes de l'Alberta, Edmonton; l'Association des Constructeurs de routes de la Colombie-Britannique, Richmond; le Chapitre Alaska des Contracteurs généraux associés d'Amérique à Anchorage, Fairbanks et Juneau; Centre des plans du Nord-Ouest, Portland, Oregon; l'Association conjointe de la construction de Vancouver; et le bureau de Travaux publics Canada à Fort Nelson.

P. Knysh, gérant de projet, Shakwak
Travaux publics Canada
201 Range Road
Whitehorse, Yukon, T.Y.
Y1A 3A4
Téléphone: (403) 668-2181

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

• *La météo*

Les effets des changements de climat

EDMONTON - Avez-vous déjà songé à ce que signifierait un changement climatique dans votre collectivité?

Pour les agriculteurs, un réchauffement donnerait lieu à une saison de croissance plus longue, mais plus sèche. En raison de l'accroissement de la chaleur naturelle, vos factures de chauffage seraient moins élevées, mais vous devriez peut-être payer bien plus cher pour l'eau.

Ce dernier siècle, la température atmosphérique de la surface terrestre s'est accrue de 0,7 °C. Ce réchauffement serait dû en grande partie à l'augmentation des émissions de dioxyde de carbone, de fréon, de méthane et d'oxyde nitreux, qui agissent ensemble pour former une couverture retenant la chaleur près de la surface de la terre, créant ainsi l'«effet de serre».

En brûlant les combustibles fossiles pour produire de l'énergie, on a accru la quantité de dioxyde de carbone dans l'atmosphère de notre planète. Cette substance chimique est le principal responsable de l'effet de serre.

Bien que le fréon (également connu sous le nom d'hydrocarbure chlorofluoré) soit bien moins abondant que le dioxyde de carbone, son effet sur le climat est, molécule pour molécule, environ 10 000 fois plus puissant.

Les hydrocarbures chlorofluorés altèrent l'atmosphère supérieure de la Terre non seulement en la réchauffant, mais également en détruisant la couche d'ozone, une couche de gaz qui nous protège des rayons nocifs du soleil. Ils sont utilisés dans les bombes aérosol et servent de réfrigérants dans les conditionneurs d'air et les réfrigérateurs, de même que de solvants pour le nettoyage de matériel électronique et la fabrication de coussinets isolants en mousse.

Les activités humaines ont un grand effet sur le rythme auquel le climat de la planète va changer. Si le déboisement tropical et l'utilisation du charbon s'accroissent, et si les progrès technologiques liés à la consommation d'énergie marquent un ralentissement, on pourrait assister à un réchauffement à l'échelle mondiale atteignant 4,5 °C en l'an 2015. Ses effets

(suite à la page 19...)

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

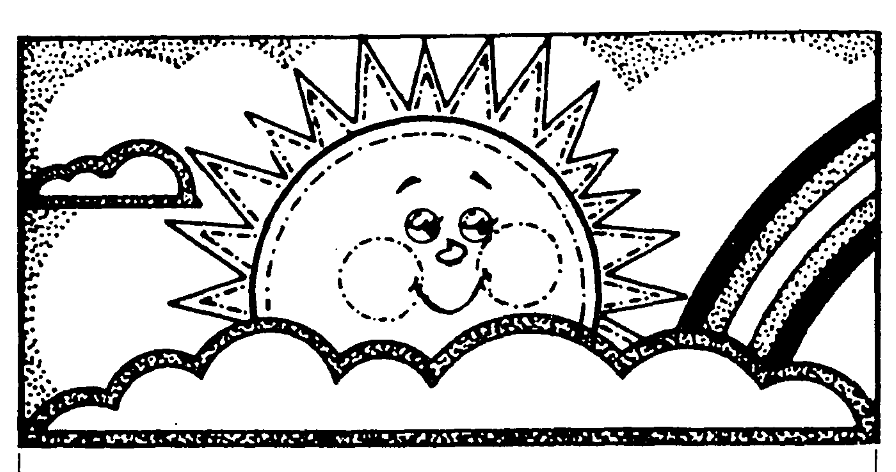
Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 11 h



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 15 janvier

En 1671, Québec a reçu la veille sa première tempête de neige au cours de l'hiver probablement le plus court de son histoire. Le printemps s'installe à la mi-mars. Les pertes de nourriture, causées par le manque de froid, obligent à la privation.

C'est arrivé un 16 janvier

En 1985, une violente tempête laisse 71 cm de neige à Goose Bay qui enregistre sa plus grosse tempête en 24 h. La veille, la tempête apporte de 25 à 35 cm de neige à l'Île-du-Prince-Édouard avec des vents soufflant en rafales jusqu'à 115 km/h, ce qui oblige la fermeture de l'autoroute Transcanadienne et l'interruption du service de traversier du CN.

C'est arrivé un 17 janvier

En 1974, Lakelse (C.-B.) enregistre la plus abondante chute de neige au Canada, en un jour, soit 118,1 cm.

C'est arrivé un 18 janvier

En 1982, des rafales de vents de 110 km/h combinées à des températures de -30° et de fortes chutes de neige paralysent Schefferville (Qué.) pendant des jours. À l'Île-du-Prince-Édouard, on enregistre la plus froide température depuis 1877. L'eau gèle dans les conduites de plusieurs maisons privées d'électricité.

C'est arrivé un 19 janvier

En 1988, une tempête laisse près de 50 cm de neige en Gaspésie. Pour la troisième semaine consécutive, les écoles de l'Est du Québec sont fermées à cause des vents forts et de la poudrerie. Dans les Cantons de l'Est, par contre, on doit fermer plusieurs pistes de ski en raison du manque de neige.

C'est arrivé un 20 janvier

En 1979, St.John's (T.-N.) est isolée pendant une période de 2 semaines à cause de la tempête du 19 qui est suivie de neige, de brouillard, de bruine, de plafonds bas et d'une visibilité réduite, du 23 janvier au 2 février. Air Canada subit des pertes de 0,5 M$.

C'est arrivé un 21 janvier

En 1921, une tempête de vents violents atteignant 160 km/h avec rafales évaluées à 250 km/h abat d'énormes pins Douglas dans le Sud de la Colombie-Britannique.

****

Pour terminer, Dame Nature nous dit:
«En voici une bien bonne...» Au ranch «Bar U», le contremaître sortit donner les ordres. Il faisait 75 degrés sous zéro. C'était si froid, voyez-vous, que les mots lui gelaient dans la bouche et qu'il dut les rompre en morceaux qu'il distribua à ses hommes pour répartir le travail.

Source: Environnement Canada

Femmes mariés habitant de grandes fermes

OTTAWA - Au Canada, la probabilité qu'une femme mariée vivant sur une ferme déclare l'agriculture comme principale activité augmente avec la taille de l'exploitation agricole. Des femmes mariées vivant sur les grandes fermes (ventes annuelles brutes de plus de 82 000 $), 44 % ont déclaré que l'agriculture était leur principale activité.

Des femmes mariées habitant sur des petites fermes (ventes agricoles brutes inférieures à 8 000 $, 11 % ont déclaré l'agriculture et 49 %, une activité non-agricole, comme principale activité.

Exception faite de la taille de la ferme, 28 % de toutes les femmes mariées faisant partie d'un ménage d'exploitant agricole, dont 3 % étaient elles-mêmes les exploitantes, ont déclaré l'agriculture comme leur principale activité.

Dans les Prairies, près du quart des femmes mariées vivant sur des fermes n'ont déclaré aucune activité, comparativement au tiers de celles des autres provinces.

Au Québec, en Ontario et dans les Prairies, 30 % des femmes mariées vivant dans un ménage d'exploitant agricole ont déclaré l'agriculture comme principale activité. Dans les provinces de l'Atlantique, cette proportion n'était que de 15 %.

Météo

(...suite de la page 18)

seraient plus intenses dans des régions à haute latitude (telles que le Canada), tandis qu'ils le seraient moins à l'équateur.

Bien que les changements climatiques et l'altération de la couche d'ozone soient des questions qui concernent le monde entier, vous pouvez aider en faisant des choix avertis quand vient le temps d'acheter des produits, soit en:

- isolant avec de la fibre de verre, et non avec de la mousse polyuréthane;
- choisissant des boîtes à oeuf en carton, et non en plastique alvéolaire.

Vous pouvez également faire du lobbying ou défendre les intérêts des consommateurs, notamment:

- en préconisant la mise au point de produits de remplacement du fréon économiques;
- en encourageant l'utilisation de l'énergie solaire ou éolienne au lieu de sources énergétiques non renouvelables;
- en appuyant des projets et des produits qui consomment du gaz naturel, et non du pétrole, comme source d'énergie.

La page de l'A.C.F.A.



Cette année, je remplis ma déclaration de revenus en FRANÇAIS

Parce que la déclaration de revenus est une activité qui relève de la juridiction fédérale, les citoyens canadiens ont le choix de la remplir dans l'une des deux langues officielles.

L'Association canadienne-française de l'Alberta invite tous les Franco-Albertains à se prévaloir de ce droit et à remplir leur déclaration de revenus en français. En outre, Revenu Canada Impôt vous servira en français partout en Alberta. Exigez-le!

Voici quelques conseils qui vous aideront à vous acquitter de cette tâche:

I - LES DÉMARCHES A SUIVRE

Comme contribuable, vous déclarez votre revenu et vous calculez votre impôt à payer. Voici quelques conseils pour vous aider à bien remplir votre déclaration de revenus (T1).

1) Vous devriez déjà avoir reçu votre déclaration de revenus (T1). Sinon, vous pourrez l'obtenir après le 1er février 1989 à votre bureau de district ou au bureau de poste. Demandez une formule en français!
2) Assurez-vous d'avoir tous vos feuillets de renseignements tels que:
   a) T4 - État de rémunération payée (feuillets émis par l'employeur);
   b) T5 - État des revenus de placements (feuillets émis par les institutions financières);
   c) TFA1 - Relevé des allocations-familiales;
   d) T4A - État du revenu de pensions de retraite, de rentes ou d'autres sources;
   e) et tout autre feuillet.

Vos reçus pour certaines déductions ou crédits d'impôt non remboursables doivent être annexés à votre déclaration (T1).
   a) Primes d'un Régime enregistré d'épargne retraite.
   b) Cotisation syndicale.
   c) Frais de scolarité.
   d) Frais médicaux.
   e) Dons de charité.

4) Si vous êtes un travailleur autonome, votre état financier est requis.
5) Lire attentivement votre guide d'impôt.
6) Des brochures, dépliants, circulaires sur des sujets variés sont disponibles à votre bureau de district d'impôt.

II - SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS

... communiquez avec votre bureau de district d'impôt.

Sud de la province: Revenu Canada Impôt
220, 4e Avenue Sud-Est
Calgary (Alberta) T2G 0L1
Renseignements: 292-4118
Appels interurbains:
Appelez à frais virés au 292-4118

Nord de la province: Revenu Canada Impôt
9700, avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5J 4C8
Renseignements: 495-3577
Appels interurbains:
Nord de l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest
et le Nord-Est de la Colombie-Britannique:
Appelez à frais virés au 495-3577

Heures régulières du service téléphonique et du service au comptoir:
- Du lundi au vendredi de 08 h 15 à 17 h 00 (sauf les jours fériés).

Heures prolongées du service téléphonique en 1989:
- Du 13 février au 20 avril de 08 h 15 à 18 h 00 (du lundi au jeudi seulement).
- Du 24 avril au 28 avril de 08 h 15 à 20 h 00.

Si vous avez des difficultés de l'ouïe et avez un téléimprimeur pour malentendants, composez le 1-800-665-0354.

III - AUTRES SERVICES OFFERTS PAR REVENU CANADA IMPÔT

A) Formation de bénévoles pour aider des personnes à remplir leur déclaration de revenus. Communiquez avec l'Agent de développement de la régionale de l'A.C.F.A. la plus près de chez-vous.

B) Centres saisonniers d'aide fiscale

NORD

Cold Lake	20 février 1989 - B.F.C. (C.F.B.)
Grand Centre	21 et 22 février 1989 - Heritage Mall
Vermilion	23 et 24 février 1989 - Lakeland Mall
Peace River	28 février et 1er mars 1989 - Riverdrive Mall
Dawson Creek	2, 3 et 4 mars 1989 - Dawson Mall
Grande Prairie	6 au 9 mars 1989 - Prairie Mall
Yellowknife	28 février au 9 mars 1989 - Panda II Mall
Fort McMurray	14 au 22 mars 1989 - Peter Pond Mall
Camrose	28 et 29 mars 1989 - Duggan Mall
Stettler	30 et 31 mars 1989 - Town Centre Mall

SUD

Olds	8, 9 et 10 mars 1989 - Bureau de poste
Brooks	13 et 14 mars 1989 - Bureau de poste
Drumheller	15 et 16 mars 1989 - Bureau de poste
Pincher Creek	20 et 21 mars 1989 - Bureau de poste
Medicine Hat	13 au 23 mars 1989 - Medicine Hat Mall
Red Deer	28 mars au 7 avril 1989 - Parkland Mall
Lethbridge	3 au 28 avril 1989 - Park Meadow Mall

IV - N'OUBLIEZ PAS ...

1) Que si vous n'avez pas de numéro d'assurance sociale vous devez en faire la demande à Emploi et Immigration Canada.
2) Qu'une contribution à un régime enregistré d'épargne retraite (REER) doit être versée avant le 1er mars 1989 pour être admissible pour 1988, mais bien respecter les limites imposées.
3) Que votre déclaration (T1) de 1988 doit être produite pour le 30 avril 1989.
4) Que votre impôt provincial est établi selon votre province de résidence au 31 décembre.
5) Qu'une déduction ou crédit d'impôt non remboursable sans reçu à l'appui peut être refusé.
6) Qu'une déclaration remplie correctement est traitée rapidement.
7) Qu'un grand nombre de changements résultent de la réforme fiscale et sont effectifs à compter de 1988.

TOUS LES SERVICES À REVENU CANADA IMPÔT SONT OFFERTS EN FRANÇAIS, SERVEZ-VOUS EN!